



RAPPORT RSE

2026



SOLABIA Group

Liberty Tower
17, place des reflets
92097 Paris La Défense Cedex ¹
www.solabia.com

SOMMAIRE

GRI 102 : Eléments d'information généraux	4
Profil de l'organisation	4
GRI 102-1 : Nom de l'organisation	4
GRI 102-2 : Activités, marques, produits et services	4
GRI 102-3 : Lieu géographique du siège	4
GRI 102-4 : Lieu géographique des sites d'activité	5
GRI 102-5 : Capital et forme juridique	5
GRI 102-6 : Marchés desservis	5
GRI 102-7 : Taille de l'organisation	5
GRI 102-8 : Informations concernant les employés et les autres travailleurs	6
GRI 102-9 : Chaîne d'approvisionnement	7
GRI 102-10 : Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	8
GRI 102-11 : Principe de précaution ou approche préventive	8
GRI 102-12 : Initiatives externes	9
GRI 102-13 : Adhésion à des associations	9
Stratégie	10
GRI 102-14 : Déclaration du décideur le plus haut placé	10
GRI 102-15 : Principaux impacts, risques et opportunités	12
Ethique et intégrité	13
GRI 102-16 : Valeurs, principes, normes et règles de conduite	13
Gouvernance	14
GRI 102-18 : Structure de gouvernance	14
Implication des parties prenantes	14
GRI 102-40 : Liste des groupes de parties prenantes	14
GRI 102-41 : Accords de négociation collective	14
GRI 102-42 : Identification et sélection des parties prenantes	15
GRI 102-43 : Approche de l'implication des parties prenantes	15
Pratique de reporting	16
GRI 102-45 : Entités incluses dans les états financiers consolidés	16
GRI 102-46 : Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	16
GRI 102-47 : Liste des enjeux pertinents	16
GRI 102-48 : Réaffirmation des informations	17
GRI 102-49 : Modifications relatives au reporting	18
GRI 102-50 : Période de reporting	18
GRI 102-51 : Date du rapport le plus récent	18
GRI 102-52 : Cycle de reporting	18
GRI 102-53 : Point de contact pour les questions relatives au rapport	18
GRI 102-54 : Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	18
GRI 102-55 : Index du contenu GRI	18
GRI 102-56 : Vérification externe	18
GRI 200 : Enjeux économiques	20
Approche managériale	20
GRI 103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	20
GRI 103-2 et 3 : Description et évaluation de l'approche managériale	20
Performance économique	20
GRI 201-1 : Valeur économique directe générée et distribuée	21
GRI 201-2 : Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	21
GRI 201-3 : Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	21
Présence sur le marché	21
GRI 202-1 : Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	21
GRI 202-2 : Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	21
Impacts économiques indirects	21
GRI 203-1 : Investissements dans les infrastructures et mécénat	21
Pratiques d'achats	22
GRI 204-1 : Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	22
Lutte contre la corruption	22
GRI 205-1 : Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	22
GRI 205-3 : Cas avérés de corruption et mesures prises	23
Comportement anticoncurrentiel	23
GRI 206-1 : Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	23
GRI 300 : Enjeux environnementaux	24
Approche managériale	24
GRI 103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	24
GRI 103-2 et 3 : Description et évaluation de l'approche managériale	24
Matières	25
GRI 301-1 : Matières utilisées par poids ou par volume	26
GRI 301-2 : Matières recyclées utilisées	26
Energie	27
GRI 302-1 : Consommation énergétique au sein de l'organisation	27
GRI 302-3 : Intensité énergétique	29
GRI 302-4 : Réduction de la consommation énergétique	29

Eau et effluents	30
GRI 303-1 : Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	30
GRI 303-2 : Gestion des impacts liés au rejet d'eau	31
GRI 303-3 : Prélèvement d'eau	31
GRI 303-4 : Rejet d'eau	31
GRI 303-5 : Consommation d'eau	31
Biodiversité	33
GRI 304-1 : Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des zones protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des zones protégées	33
GRI 304-2 : Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	33
Emissions	34
GRI 305-1 : Émissions directes de GES (Scope 1)	34
GRI 305-2 : Émissions indirectes de GES (Scope 2)	35
GRI 305-3 : Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	36
GRI 305-4 : Intensité des émissions de GES	37
GRI 305-5 : Réduction des émissions de GES	37
GRI 305-6 : Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	39
GRI 305-7 : Émissions d'oxydes d'azote (NO _x), d'oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques significatives	39
Effluents et déchets	39
GRI 306-1 : Écoulement d'eau par qualité et destination	39
GRI 306-2 : Déchets par type et méthode d'élimination	39
GRI 306-3 : Déversements significatifs	40
Conformité environnementale	40
GRI 307-1 : Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	40
Évaluation environnementale des fournisseurs	40
GRI 308-1 : Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	40
GRI 308-2 : Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	41
GRI 400 : Enjeux sociaux	42
Approche managériale	42
GRI 103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	42
GRI 103-2 et 3 : Description et évaluation de l'approche managériale	42
Emploi	44
GRI 401-1 : Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	44
Relations employés/direction	44
GRI 402-1 : Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	44
Santé et sécurité au travail	44
GRI 403-1 : Système de management de la santé et de la sécurité au travail	44
GRI 403-2 : Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	44
GRI 403-4 : Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	45
GRI 403-5 : Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	45
GRI 403-9 : Accidents du travail	45
Formation et éducation	46
GRI 404-1 : Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	46
GRI 404-2 : Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	46
GRI 404-3 : Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	46
Diversité et égalité des chances	47
GRI 405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés	47
GRI 405-2 : Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	47
Lutte contre la discrimination	48
GRI 406-1 : Cas de discrimination et mesures correctives prises	48
Travail des enfants	48
GRI 408-1 : Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de cas de travail des enfants	48
Travail forcé ou obligatoire	48
GRI 409-1 : Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	48
Communautés locales	48
GRI 413-1 : Activités impliquant la communauté locale	48
GRI 413-2 : Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	48
Évaluation sociale des fournisseurs	49
GRI 414-1 : Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	49
Politiques publiques	49
GRI 415-1 : Contributions politiques	49
Santé et sécurité des consommateurs	49
GRI 416-1 : Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	49
GRI 416-2 : Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	50
Commercialisation et étiquetage	50
GRI 417-1 : Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	50
GRI 417-2 : Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	50
GRI 417-3 : Cas de non-conformité concernant la communication marketing	50
Confidentialité des données des clients	50
GRI 418-1 : Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	50
Conformité socio-économique	50
GRI 419-1 : Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	50

GRI 102 : Eléments d'information généraux

Profil de l'organisation

GRI 102-1 : Nom de l'organisation

SOLABIA (Société La Biochimie Appliquée)

GRI 102-2 : Activités, marques, produits et services

Le groupe SOLABIA développe, produit et commercialise une vaste gamme de produits dans différents secteurs d'activité. En effet, le Groupe opère dans des domaines aussi variés que la cosmétique, les biotechnologies, la pharmacie et la nutrition ou encore le diagnostic microbiologique.

Pour les 4 premiers secteurs, nous nous positionnons en B to B et proposons une gamme d'ingrédients et d'actifs tel que :

- Des sels minéraux
- Des oligo- ou polysaccharides
- Des hydrolysats protéiques
- Des extraits végétaux
- Des algues et extraits de macro et microalgues
- Des dérivés d'huiles végétales

Dans le cadre du diagnostic microbiologique, activité B to C, nous produisons et commercialisons des milieux de culture et des kits de diagnostic microbiologique pour les laboratoires de contrôle dans des secteurs aussi variés que :

- L'agro-alimentaire
- La cosmétique
- Le pharmaceutique
- L'eau et l'environnement
- La santé animale
- La recherche et l'enseignement

L'ensemble des gammes représente près de 1000 références qui sont proposées à la vente par nos commerciaux ou par notre réseau de distributeurs à travers le monde.

Dans toutes ses activités, le groupe SOLABIA ne commercialise aucun produit interdit ou controversé. Avant la mise sur le marché, nous nous assurons de la conformité de nos produits par rapport aux réglementations locales en vigueur, et ce quels que soient les secteurs d'activité.

Pour plus d'information sur nos secteurs d'activités et nos produits : <http://www.solabia.com>

GRI 102-3 : Lieu géographique du siège

Dans le cadre de son développement, l'entreprise a récemment déménagé vers de nouveaux locaux. Ce changement s'inscrit dans une volonté d'accompagner la croissance du groupe et de soutenir ses nouvelles ambitions en matière d'innovation, de performance et de qualité de service.

SOLABIA
Liberty Tower
17 place des Reflets
92097 Paris La Défense Cedex
T. +33 1 48 10 19 40

GRI 102-4 : Lieu géographique des sites d'activité

Le groupe SOLABIA est implanté au travers de sites de production et/ou de filiales en :

- France
- Brésil
- USA
- Allemagne
- Pays bas
- Israël

GRI 102-5 : Capital et forme juridique

SAS : Société par actions simplifiée

GRI 102-6 : Marchés desservis

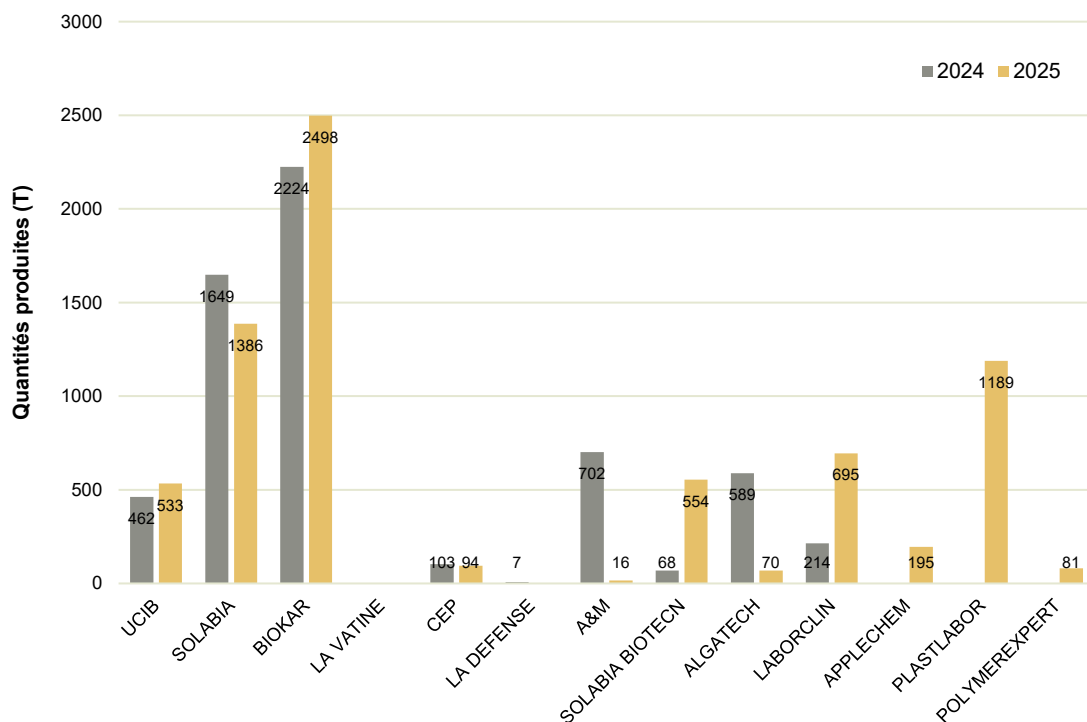
Depuis 2023, le groupe SOLABIA couvre l'ensemble des zones géographiques (France, Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie, Afrique & Moyen-Orient, et Pacifique) au travers de ses différentes activités.

GRI 102-7 : Taille de l'organisation

Le groupe SOLABIA est constitué d'un siège situé à Paris La Défense (92) qui regroupe les fonctions administratives, marketing, commerciales et juridiques de 4 filiales en France, auxquelles viennent s'ajouter 9 sites de production (8 en France, 1 au Pays bas, 3 au Brésil, 1 en Israël et 1 aux Etats-unis) et 2 filiales de distribution (En Allemagne et aux Etats unis).

L'ensemble du groupe représente un effectif de 901 salariés et le chiffre d'affaires consolidé pour l'ensemble des activités est de 166 M€. En matière de tonnage annuel produit cela représente 7300 tonnes tous secteurs confondus.

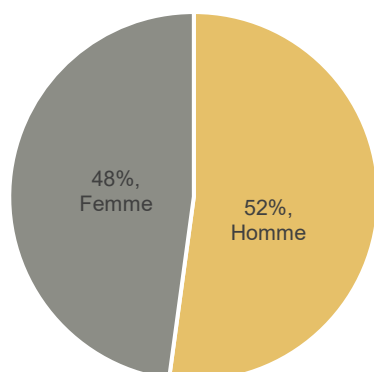
Quantités produits (Tonnes)



GRI 102-8 : Informations concernant les employés et les autres travailleurs

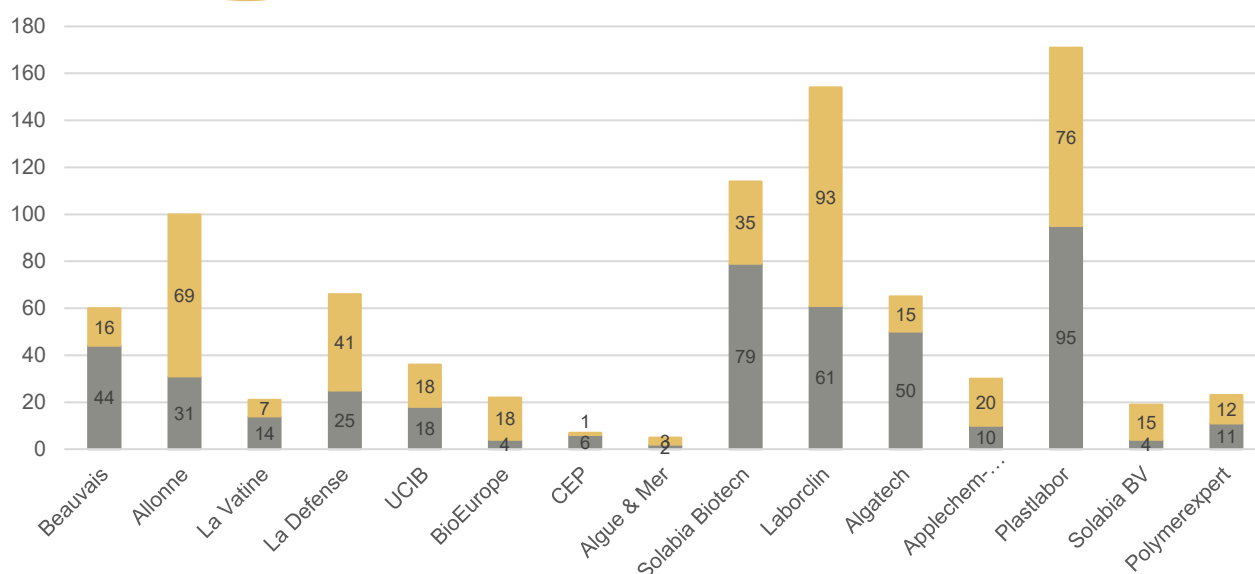
Le périmètre pris en compte couvre désormais l'ensemble des entités du groupe SOLABIA. Cela représente un effectif total de 901 salariés dont 47% sont en Europe, 40% au Brésil, 10% en Israël et 3% aux États-Unis.

Répartition des hommes/femmes

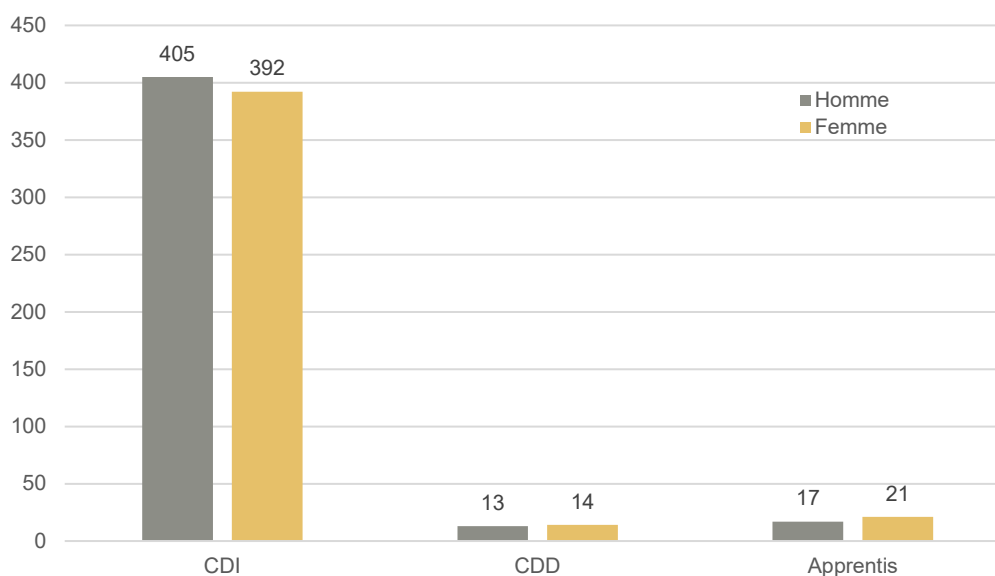


Sur l'ensemble du Groupe, les hommes sont majoritaires avec un ratio homme/femme de 1,05 en moyenne mais il existe des disparités entre les différentes entités. Sur le périmètre France uniquement le ratio H/F est de 0,96.

La répartition homme/femme peut différer en fonction des activités réalisées sur les sites industriels. Les entités où les hommes sont majoritaires correspondent à des usines fonctionnant en 3x8 et où la manipulation de charges lourdes est fréquente.

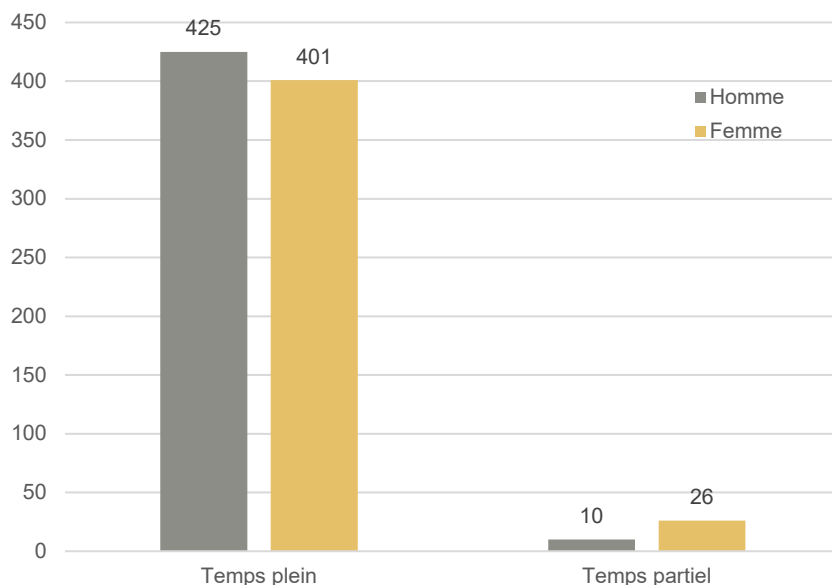


Répartition des salariés par contrat (en nombre)



Sur les 862 collaborateurs du Groupe, 797 sont des salariés permanents (92% de l'effectif) et 27 sont des salariés en contrat à durée déterminée ou des apprentis, ce qui représente 8% du personnel.

Répartition des salariés permanents (en nombre)



Parmi l'ensemble des salariés du Groupe 96% sont à temps plein ce qui représente la grande majorité des contrats de travail.

GRI 102-9 : Chaîne d'approvisionnement

Pour l'approvisionnement de l'ensemble de ses usines, le groupe SOLABIA achète des matières premières, des accessoires de fabrication, des emballages auprès de fournisseurs qui doivent répondre à des critères de qualité et de fiabilité. Les nouveaux fournisseurs font l'objet d'une qualification rigoureuse visant à limiter les risques de ruptures dans la chaîne d'approvisionnement.

Dans le cadre de notre analyse de la criticité, nous avons établi une liste de matières premières sensibles et elles sont considérées comme telles, si elles présentent au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- Difficulté d'approvisionnement (pénurie, nombre réduit de fournisseurs...)
- Difficulté d'agrément (réglementaire : halal, casher, cosmos, validation longue en raison des tests, matières premières avec échantillon ou sur lot réservé, spécifications difficiles à respecter...)
- Historique de non-conformité (problèmes de qualité constatés précédemment, variabilité...).

Nous avons également établi une cartographie des risques de notre chaîne d'approvisionnement qui prend en compte l'origine géographique du couple matière première/fournisseur et les engagements sociaux et environnementaux des fournisseurs. Cette cartographie permet de hiérarchiser le niveau de risque RSE des fournisseurs et de travailler afin de le minimiser via une surveillance et des audits de ceux qui selon nos critères doivent progresser.

Nous nous efforçons aussi souvent que possible de valider plusieurs sources d'approvisionnements pour une même matière surtout lorsque ces matières sont stratégiques pour les activités du groupe. Nous comptons plus de 1000 références de matières premières, d'emballages, d'accessoires de fabrication et d'équipements individuels pour l'ensemble du groupe.

Si on analyse la totalité des articles nécessaires à la fabrication de nos produits, les matières premières représentent 55%, les emballages comptent pour 25% et les accessoires pour 18%. Concernant uniquement les matières premières qui servent à la fabrication des produits, 130 sont considérées comme sensibles pour l'entreprise, ce qui représente 15% de l'ensemble des matières premières.

Si on regarde de plus près la partie matière première, nous nous approvisionnons auprès de 328 fournisseurs actifs. Sur l'ensemble de ces fournisseurs, environ 10% d'entre eux seulement interviennent dans 80% du chiffre d'affaires.

Nombre de fournisseurs actifs	328	=
Nombre de fournisseurs ayant reçu le Code de Conduite	279	▲
Code de Conduite signé	51%	
Nombre total d'articles	805	
Nombre d'articles ayant une origine garantie	355 soit 44%	▲
Nombre de Matières premières critiques	242 soit 30%	=

Nos activités concernent plusieurs secteurs et les besoins ne sont pas les mêmes entre les différents secteurs. Si tous ont en commun l'impératif de la qualité, certains secteurs attachent également de l'importance à l'origine de la matière première, notamment dans le cas de l'approvisionnement de plantes.

Chaque nouveau fournisseur et chaque nouvelle matière première font l'objet d'une validation préalable et nous nous assurons que le niveau d'exigence que nous souhaitons soit maintenu lors des contrôles à réception des produits ou dans le cadre des audits que nous pourrions réaliser chez les fournisseurs.

L'ensemble des matières premières réceptionnées fait l'objet d'un contrôle afin de garantir leur conformité par rapport aux spécifications qui ont été validées et seulement ensuite elles pourront rentrer physiquement en stock.

En ce qui concerne les fabricants d'équipements industriels, nous ne travaillons ou ne faisons intervenir sur nos sites et dans nos ateliers de production que des spécialistes des domaines concernés. Ils font également l'objet d'une sélection précise afin de garantir les meilleurs critères de qualité et de fiabilité.

En plus des achats directs de matières premières et de matériels, le groupe SOLABIA fait appel à différents prestataires :

- Liés au marketing, aux forces de vente et à la communication (Salons, objets promotionnels, prestations d'agences de création, espaces publicitaires...)
- Liés de façon indirecte à la production et à la R&D (consommables, produits chimiques, maintenance, pièces détachées...)

Pour répondre à l'ensemble des besoins, les achats groupe sont gérés par un service dédié qui mutualise les demandes et optimise les références. Nous impliquons nos fournisseurs dans notre démarche au travers de la signature d'un cahier des charges et nous évaluons leur engagement par le remplissage d'un questionnaire qui prend en compte certains aspects environnementaux, sociaux et éthiques. Des audits peuvent être réalisés lorsque nous estimons que le niveau d'engagement est trop bas.

GRI 102-10 : Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement

En 2024, nous avons lancé un projet pour renforcer notre chaîne d'approvisionnement. Une nouvelle organisation a été mise en place avec la nomination d'un responsable dédié dont l'objectif est d'harmoniser les pratiques et de rationaliser les flux au niveau du groupe.

GRI 102-11 : Principe de précaution ou approche préventive

La prise de risque est essentielle à notre capacité à innover et au développement des activités de Solabia mais elle fait partie intégrante de notre ADN et la solidité de notre structure nous permet de le faire efficacement. Dans ce but, notre rôle est d'identifier et gérer les risques aux niveaux stratégique, opérationnel, environnemental et réglementaire.

- Les risques stratégiques incluent le business modèle, les changements d'habitude des clients ou encore l'arrivée de nouveaux concurrents. Nous mettons en place des différents plans d'action en vue d'anticiper les changements de marché et les comportements de clients sans toutefois surveiller en permanence les activités des concurrents pour réagir rapidement à leurs mouvements.
- Les risques environnementaux sont caractérisés par le changement climatique pour lequel nous cherchons toujours à minimiser notre impact en réduisant nos consommations (d'énergie, d'eau...), et en favorisant l'intégration d'énergie renouvelable dans nos consommations afin de réduire les émissions.

- Les risques opérationnels intègrent les pannes, les risques pour la santé et la sécurité, les risques technologiques mais aussi les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou chez les fournisseurs.
- Les risques réglementaires portent principalement sur la sécurité des produits et la conformité des produits aux réglementations des pays où nous sommes présents.

Face aux incertitudes que le monde réserve, SOLABIA fait confiance à sa capacité d'adaptation et à son modèle opérationnel pour continuer à évoluer et à faire croître le groupe. Les récents événements liés à la crise du Covid-19 ou aux difficultés d'approvisionnement conséquence de la guerre en Ukraine ont confirmé la solidité et l'adaptabilité de notre modèle puisque nous avons surmonté cette période sans interruption de production ni de service.

Nous tirons les enseignements de ces événements pour continuer à renforcer la sécurité de notre chaîne d'approvisionnement afin d'assurer la continuité d'activité et de service vis-à-vis de nos clients.

GRI 102-12 : Initiatives externes

Les engagements du groupe Solabia reposent sur les principes qui font référence :

- A la Déclaration universelle des droits de l'homme
- Aux conventions internationales de l'organisation internationale du travail
- Aux principes directeurs de l'OCDE

Parallèlement, nous sommes rattachés à de nombreuses initiatives externes pour accompagner notre travail sur les questions environnementales et sociétales. La collaboration avec nos partenaires et les organisations à but non lucratif est essentielle au développement de solutions durables pour tous, et dans ce but nous sommes engagés dans diverses initiatives énumérées ci-dessous.

- United Nations Global Compact (UNGC)
<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/131681-SOLABIA-Group>
- Carbon Disclosure Project Climate et Water (CDP)
<https://www.cdp.net/fr/responses?utf8=✓&queries%5Bname%5D=solabia>
- EcoVadis
- Global Reporting Initiative

GRI 102-13 : Adhésion à des associations

Le groupe SOLABIA fait partie de plusieurs organisations professionnelles qui couvrent l'ensemble de ses activités au niveau national ou international.

Parmi les organisations on trouve :

- ASPA-Ingreco (Syndicat national des fabricants d'agent de surface et de produits auxiliaires industriels)
- Synadiet (Syndicat national des compléments alimentaires)
- SIMB (Society for industrial microbiology and biotechnology)
- AFNOR (Association française de normalisation)
- United Nations Global Compact (UNGC)

Les représentants du groupe SOLABIA participent aux travaux de ces organisations au travers de groupes de travail. L'objectif principal est de participer aux travaux touchant directement à nos secteurs d'activité, de faire redescendre les informations utiles en interne et d'y faire entendre notre voix.

Le groupe SOLABIA contribue au financement de ces organisations professionnelles grâce au versement d'une cotisation annuelle forfaitaire ou fonction de son chiffre d'affaires.

Depuis 2018, nous nous sommes engagés à soutenir les 10 principes et les 17 Objectifs du Pacte Mondial des Nations Unies. Ces principes fournissent un cadre d'engagement universel et volontaire pour les sociétés qui souhaitent faire progresser leur démarche de responsabilité sociétale. Ce rapport RSE fait le lien entre les guidelines du GRI et les 17 objectifs du Pacte Mondial, ce qui permet d'avoir une vision globale de nos engagements en matière de responsabilité sociétale.

Stratégie

GRI 102-14 : Déclaration du décideur le plus haut placé

Depuis sa création le groupe Solabia a démontré sa capacité à innover, anticiper et répondre aux changements pour poursuivre sa croissance de façon responsable, durable et éthique. Intégrée dans la stratégie aussi bien que dans les pratiques opérationnelles du groupe et de ses filiales, les critères environnementaux, sociaux et éthique qui contribuent à notre attractivité auprès de l'ensemble de nos parties prenantes internes ou externes et représentent une opportunité de participer à un monde meilleur et plus harmonieux par la production de produits plus respectueux de l'Homme et de l'environnement.

Les axes de notre politique s'inscrivent dans les objectifs de développement durable des Nations Unies auxquels nous adhérons pleinement. Par notre démarche, nous souhaitons fédérer les collaboratrices et collaborateurs autour de projets et d'actions engagées, mais surtout influencer positivement par nos choix et nos actions l'environnement et la société.

Nous garantissons la transparence vis-à-vis de nos parties prenantes, au niveau de chaque site et du Groupe, en publiant chaque année, conformément aux exigences du GRI (Global Reporting Initiative), un rapport de Développement Durable.

Dans le cadre de notre plan triennal, ces fondements se traduisent en 4 axes d'engagements prioritaires que sont :

1. La santé, la sécurité et la protection de nos collaborateurs, clients et intervenants extérieurs qui sont intégrés dans toutes nos activités. A ces fins, le Groupe a pour objectif d'éliminer tout incident et accident au travail ou impliquant l'un de nos produits. En se basant sur un processus d'amélioration continue, le Groupe a déployé un système de management porté par l'engagement de la direction et chacun doit adopter un comportement de sécurité dans ses activités quotidiennes. A ces fins, nous nous engageons à :
 - a. Mettre en place un système de management de la sécurité soumis à des audits réguliers et à des mises à jour périodiques sur l'ensemble des sites afin de s'assurer que tous les sites et tous les équipements soient conçus, utilisés et entretenus afin de minimiser les risques pour la sécurité des collaborateurs et intervenants extérieurs.
 - b. S'assurer que tous les collaborateurs et intervenants extérieurs reçoivent une formation régulière et appropriée pour renforcer leur culture de la sécurité et un comportement responsable sur leur lieu de travail.
 - c. Garantir une information transparente et pertinente à l'aide d'outils d'enregistrement et d'analyse des incidents et accidents et partager les meilleures pratiques et recommandations.
 - d. Assurer la conformité des produits au regard des normes de sécurité en vigueur et garantir leur innocuité dans le respect des règles d'utilisation établies.
2. L'environnement, où le groupe s'emploie à prévenir, limiter, atténuer et infléchir les impacts de toutes ses activités sur l'environnement. Il reconnaît la nécessité d'aller vers une économie bas-carbone et poursuit ses efforts pour limiter les impacts environnementaux induits. A ce titre, le Groupe encourage des actions qui visent à répondre de façon efficace aux défis du changement climatique, et nous nous engageons à :
 - a. Réduire les consommations de combustibles fossiles et à privilégier les énergies renouvelables. Notre stratégie carbone est alignée sur les accords de Paris dont le but est de limiter le réchauffement à 1,5°C. Dans ce but, nos objectifs sont de réduire nos émissions de 40% d'ici 2030 par rapport à 2021.
 - b. Soutenir les actions et les projets visant à réduire la consommation d'eau et à en préserver la qualité. Le but étant de mettre tout en œuvre pour limiter les besoins liés à nos procédés et de favoriser le recyclage lorsque cela est possible. Notre objectif est de réduire nos consommations de 25% d'ici 2030 par rapport à 2021.
 - c. Mettre en place des systèmes de protection et de surveillance des pollutions locales et accidentelles afin d'éviter tout rejet néfaste dans le milieu naturel.

- d. Veiller à ce que tous nos sites et équipements soient conçus, exploités et entretenus de façon à limiter les risques pour l'environnement et à éviter toutes pollutions. Notre volonté est de maintenir notre faible impact environnemental local grâce aux outils de mesure et de suivi en place.
 - e. Limiter la production de déchets, dangereux ou non et privilégier dès que possible leur valorisation et leur recyclage. Notre objectif est de réduire la quantité de déchets générés et d'accroître régulièrement la part du recyclage dans le traitement de ceux-ci.
 - f. Utiliser de façon responsable les ressources naturelles et préserver la biodiversité dans l'ensemble de nos activités.
3. Les Droits de l'Homme et l'éthique sont des sujets pour lesquels le Groupe Solabia s'engage en soutenant le Pacte Mondial des Nations Unies mais aussi respectant les normes de l'Organisation Internationale du Travail. Le Groupe s'engage à ne pas être complice de violations de droits de l'homme, à respecter les droits indigènes dans les pays où il opère et à lutter contre la corruption. Solabia a instauré une tolérance zéro en matière de manquement à l'éthique ou aux Droits de l'Homme dans le cadre de ses activités et de fait, nous nous engageons à :
- a. Garantir l'égalité des chances et de traitement, sans discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique, la nationalité, le statut social, la religion, l'orientation sexuelle et politique d'un individu, ou sur d'autres croyances personnelles.
 - b. Assurer à tout collaborateur les moyens de son développement personnel ainsi que celui de sa carrière en soutenant la formation individuelle.
 - c. Améliorer la qualité de vie au travail des collaborateurs et à encourager l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
 - d. Veiller au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, à la couverture sociale de ses salariés et à la durée du temps de travail, conformément à la législation.
 - e. Lutter contre toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, les châtiments corporels, le harcèlement sexuel ou moral et interdire le travail des enfants en assurant un contrôle vigilant de nos parties prenantes pouvant représenter un risque.
 - f. Mettre en œuvre des pratiques commerciales justes et à lutter contre toute forme de fraude, de corruption ou de concurrence déloyale.
 - g. Respecter et protéger la vie privée et les données sensibles de nos collaborateurs, clients et autres parties prenantes.
4. Les achats responsables, auxquels Solabia attache une importance particulière, en s'assurant que ses fournisseurs adhèrent aux principes édictés dans son code de conduite et qu'ils ne transgressent aucun des engagements auxquels ils ont adhéré. Dans nos activités, nous nous engageons à veiller à ce que nos fournisseurs :
- a. Mettent en place des actions visant à réduire leurs impacts environnementaux, que ce soit au niveau de l'énergie, de l'eau, des rejets ou des déchets.
 - b. Respectent les normes applicables en matière de santé et de sécurité au travail et assurent la maîtrise des impacts sanitaires de leurs activités sur les populations locales.
 - c. Respectent et appliquent les mêmes principes que Solabia en matière de Droits de l'Homme, de respect des libertés, de lutte contre le travail des enfants et de refus de la corruption.

Cette politique constitue un cadre d'action pour l'ensemble des collaborateurs du groupe afin de construire ensemble un avenir plus responsable car nous ne pouvons y parvenir que si nous sommes en mesure de satisfaire l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes.



Jean-Baptiste DELLON
Président

GRI 102-15 : Principaux impacts, risques et opportunités

Le groupe SOLABIA est un producteur de matières premières pour les industries cosmétique, pharmaceutique, nutraceutique et biotechnologique. Il met à la disposition de ses clients une large gamme d'ingrédients et d'actifs permettant d'améliorer la santé ou la beauté des consommateurs. L'activité du Groupe ne s'arrête pas là puisque nous produisons aussi une gamme de milieux de culture et de kits de diagnostic pour le contrôle microbiologique. Dans tous ces secteurs, la consommation évolue rapidement ce qui se traduit par des changements sociétaux profonds, alliés à la recherche d'une vie plus respectueuse de l'environnement et une demande accrue de transparence.

En jouant la carte de l'innovation, la prise de risque est au cœur de notre activité et de notre réussite. Si la gestion du risque représente la façon dont nous évaluons, analysons et gérons les effets de l'incertitude ; le pragmatisme et l'adaptabilité constituent notre cap pour en atténuer les principaux effets et créer de la valeur.

L'enjeu de Solabia est de répondre à ses clients quel que soit le secteur, en leur fournissant des solutions efficaces, de qualité et sûres pour l'utilisateur final. Les risques qui pèsent sur l'entreprise comme pour tous les fournisseurs d'ingrédients et d'actifs sont de 4 types : stratégique, environnemental, opérationnel et réglementaire. Parmi ces risques, on note ceux de :

- Ne pas être vigilant dans notre business model aux nouveaux entrants ou à l'évolution de nos concurrents sur nos principaux marchés
- Ne pas être innovant pour faire face aux nouvelles demandes de nos clients et des consommateurs. Pour cela, il est garanti un budget suffisant pour la R&D afin de développer des projets de qualité.
- Ne pas produire pour ses clients des produits de qualité. Pour limiter ce risque nous nous inspirons des bonnes pratiques de laboratoire et nous renforçons en permanence nos structures de contrôle qualité.
- Ne pas prendre en compte les risques climatiques qui peuvent affecter son fonctionnement. Il peut s'agir de l'accessibilité à l'eau ou la disponibilité de certaines ressources naturelles essentielles.
- Ne pas maîtriser nos sources d'approvisionnement pour les matières premières sensibles. Pour limiter ce risque, l'ensemble de nos fournisseurs sont agréés préalablement, s'engagent à respecter un cahier des charges et sont audités régulièrement.
- Ne pas être conforme aux réglementations dans les pays où nous opérons. Les évolutions ou les changements de réglementation font l'objet d'une veille réglementaire afin d'éviter tout manquement majeur.
- Ne pas maîtriser notre chaîne de distribution. Pour limiter ce risque, nous nous assurons que nos distributeurs font preuve d'une diligence raisonnable en matière de RSE.

Dans le domaine environnemental, les opportunités d'amélioration se situent comme pour beaucoup de sites industriels au niveau de :

- L'optimisation des consommations d'énergie en améliorant les procédés industriels, en isolant les bâtiments, en substituant les moteurs électriques par des moteurs basse consommation ou par l'installation de variateurs.
- La réduction de la consommation d'énergie grâce à l'innovation et à l'acquisition de nouvelles technologies moins gourmandes et plus respectueuses de l'environnement.
- Le remplacement des gaz réfrigérants par des gaz possédant un plus faible pouvoir de réchauffement
- L'utilisation de sources d'énergie renouvelable afin de réduire la part des énergies fossiles
- La diminution de la consommation d'eau en favorisant le recyclage des eaux ou en optimisant l'utilisation lors des différents processus.
- L'utilisation d'emballages provenant de matériaux recyclés et/ou recyclables
- La réduction des déchets générés, tout en augmentant la part de nos déchets recyclés annuellement grâce à la sélection de filières d'élimination adaptées à nos besoins.
- L'acquisition de sociétés possédant des technologies plus innovantes et plus durables.

Dans le domaine social, les axes d'amélioration se situent au niveau de l'amélioration de la sécurité des salariés sur le lieu de travail en :

- Réduisant les accidents du travail au travers d'un programme d'évaluation des risques préalables et de suivi des incidents

- Améliorant la protection vis à vis des matières dangereuses grâce à une analyse régulière des risques et un programme de formation adapté aux risques chimiques
- Améliorant l'ergonomie et en formant le personnel aux gestes et postures appropriés à leur poste de travail

Enfin, dans le domaine économique, nous travaillons continuellement à :

- L'amélioration de la relation avec nos clients pour assurer un service au plus proche de leurs attentes
- L'amélioration de la relation avec nos distributeurs pour qu'ils puissent promouvoir au mieux nos produits auprès de leurs clients
- Approfondir des relations avec nos fournisseurs afin qu'ils s'engagent dans une démarche de développement durable et que l'on puisse établir un partenariat pérenne.

Ethique et intégrité

GRI 102-16 : Valeurs, principes, normes et règles de conduite

Le groupe SOLABIA a construit sa réputation sur une longue période et pour la conserver elle s'engage à maintenir des relations honnêtes et transparentes vis à vis de ses parties prenantes : clients, fournisseurs, collaborateurs, communautés...

L'éthique et l'intégrité sont partagés avec l'ensemble des parties prenantes de notre chaîne de valeurs via la distribution de documents, la participation à des sensibilisations ou au travers d'un engagement plus formel.

- Les collaborateurs sont informés et doivent prendre connaissance du Code de conduite et de la Charte éthique qui décrivent les règles à respecter dans les principaux domaines liés à la vie de l'entreprise. La Charte éthique est divisée en 4 thèmes axés sur les droits de l'Homme et du travail, la santé et sécurité, la préservation de l'environnement et l'éthique et loyauté de pratiques. Un guide de prévention et de gestion des risques éthiques ainsi qu'une procédure d'alerte sont également à leur disposition, ainsi qu'un référent éthique pour répondre aux questions ou signaler tous faits inappropriés. En plus des documents, des sessions de sensibilisation sont proposées pour mobiliser et impliquer les collaborateurs. Désormais, nous disposons d'une plateforme d'alerte anonyme qui permet de signaler tous les cas de fraude, de corruption, de discrimination et de harcèlement. Cette plateforme garantit la confidentialité des informations fournies, et vise à promouvoir la transparence et l'intégrité sans crainte de représailles. <https://solabiagroup.integrityline.fr/>
- Nos fournisseurs doivent s'engager par écrit à respecter et à soutenir les principes qui sont dans le code de conduite. Ils doivent également compléter un questionnaire sur les enjeux définis comme importants par Solabia. Les informations recueillies nous permettent d'évaluer les risques et les informations communiquées peuvent ensuite être vérifiées lors des audits que nous réalisons.
- Nos distributeurs doivent aussi s'engager en signant le Code de conduite et en complétant un questionnaire sur les enjeux définis comme importants par Solabia. Les informations recueillies nous permettent de mieux sélectionner notre chaîne de distribution et ainsi préserver l'image du groupe vis-à-vis de nos clients.

Dans le tableau ci-dessous, on retrouve le pourcentage des parties prenantes qui se sont engagées et qui ont été sensibilisées aux enjeux éthiques.

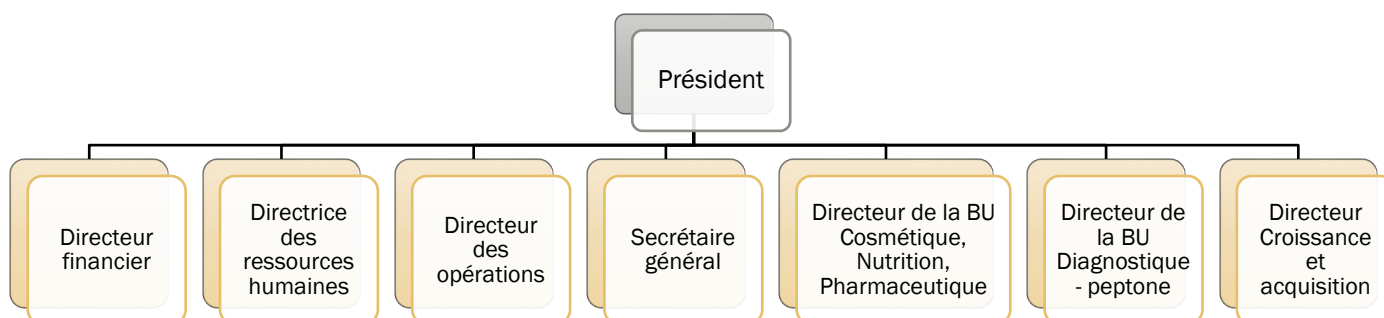
	Parties prenantes engagées (%)
Collaborateurs	89%
Fournisseurs actifs	65%
Distributeurs	83%

Nous continuons nos actions afin que 100% des parties prenantes soient sensibilisées et engagées dans le futur.

Gouvernance

GRI 102-18 : Structure de gouvernance

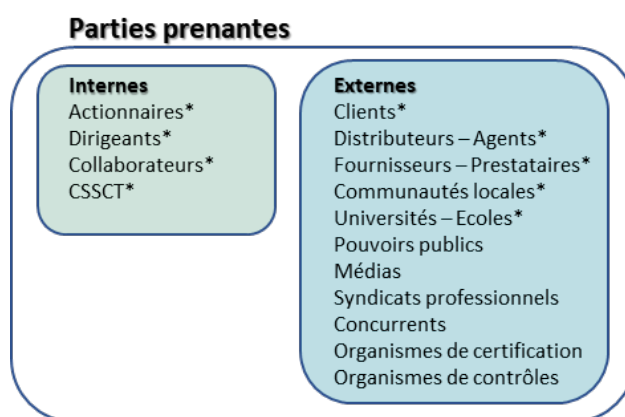
Le Comité de Direction de SOLABIA se réunit mensuellement et il est responsable du contrôle et de l'orientation stratégique du Groupe. Les connaissances et les expériences des membres qui le constituent sont autant d'atouts pour assurer la gestion, les priorités opérationnelles et les orientations futures du groupe.



Implication des parties prenantes

GRI 102-40 : Liste des groupes de parties prenantes

Nous avons retenu 15 parties prenantes internes et externes qui interagissent avec l'organisation. Elles recouvrent à la fois les organes de gestion, les ressources humaines, les organes réglementaires et les parties impliquées dans nos relations commerciales.



GRI 102-41 : Accords de négociation collective

L'ensemble des filiales du groupe SOLABIA applique la réglementation sociale en vigueur dans son pays en matière de droit du travail et de négociations collectives des salaires. 86% des salariés sont couverts par une convention collective, seuls les salariés américains, allemands et israéliens n'en disposent pas.

GRI 102-42 : Identification et sélection des parties prenantes

Le dialogue entre le Groupe et les parties prenantes est un élément important de la stratégie RSE dont l'objectif est de mieux connaître les attentes de nos collaborateurs, clients, fournisseurs... pour mieux répondre à leurs préoccupations.

Nous avons identifié 9 parties prenantes (*) avec lesquelles nous disposons d'engagements forts et qui ont été sélectionnées en fonction de facteurs tels que :

- Leur alignement avec notre stratégie mais aussi la valeur ajoutée qu'elles apportent au groupe
- Leur expertise métier
- L'implication des salariés dans le fonctionnement du groupe
- Leur perception de nos activités et de nos produits
- Leur contribution à une meilleure définition de nos besoins dans les différents domaines d'activités
- La volonté de dialoguer et la qualité de la relation

Cette approche permet de construire des relations fortes et durables avec l'ensemble des parties prenantes et partager les fruits de notre croissance.

GRI 102-43 : Approche de l'implication des parties prenantes

L'écoute de nos parties prenantes est fondamentale dans notre démarche car les retours contribuent au développement de notre engagement RSE. Cela permet de créer un dialogue pour comprendre comment nos relations affectent les parties prenantes et donc quelle est la meilleure façon de les gérer. Il est aussi une source d'opportunité pour améliorer les partenariats et ainsi créer des projets dont toutes les parties en tireront les bénéfices.

Parties prenantes	Démarche et fréquence de dialogue
Actionnaires	Rapport et évaluation annuelle Réunions annuelles
Dirigeants	Réunions biannuelles
Collaborateurs	Présentations, réseaux d'affichage interne Réunions annuelles Programme de formation
Clients Distributeurs	Informations sur les produits via la publicité Visite régulière des commerciaux Site internet Congrès, salons, conférences Questionnaires
Fournisseurs	Suivi régulier par le service achat Plan d'audit des principaux fournisseurs Cahier des charges et appels d'offres
Communautés locales	Développement de programme de soutien
Pouvoirs publics	Echange régulier avec les autorités Participation à des groupes de travail
Syndicats professionnels	Participation à des groupes de travail Salons Réunions d'informations
Médias	Site internet Communiqués de presse Rédaction d'article

Pratique de reporting

GRI 102-45 : Entités incluses dans les états financiers consolidés

Les entités qui constituent le groupe SOLABIA (Société la Biochimie Appliquée) sont :

- UCIB
- SOLABIA (Sites SOLABIA Beauvais, BLOKAR et Siège)
- CEP
- BIOEUROPE
- ALGUES ET MER
- SOLABIA BIOTECNOLOGICA
- SOLABIA GmbH
- SOLABIA Bv
- SOLABIA USA Inc
- ALGATECH
- LABORCLIN
- APPLECHEM
- POLYMEREXPERT

GRI 102-46 : Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu

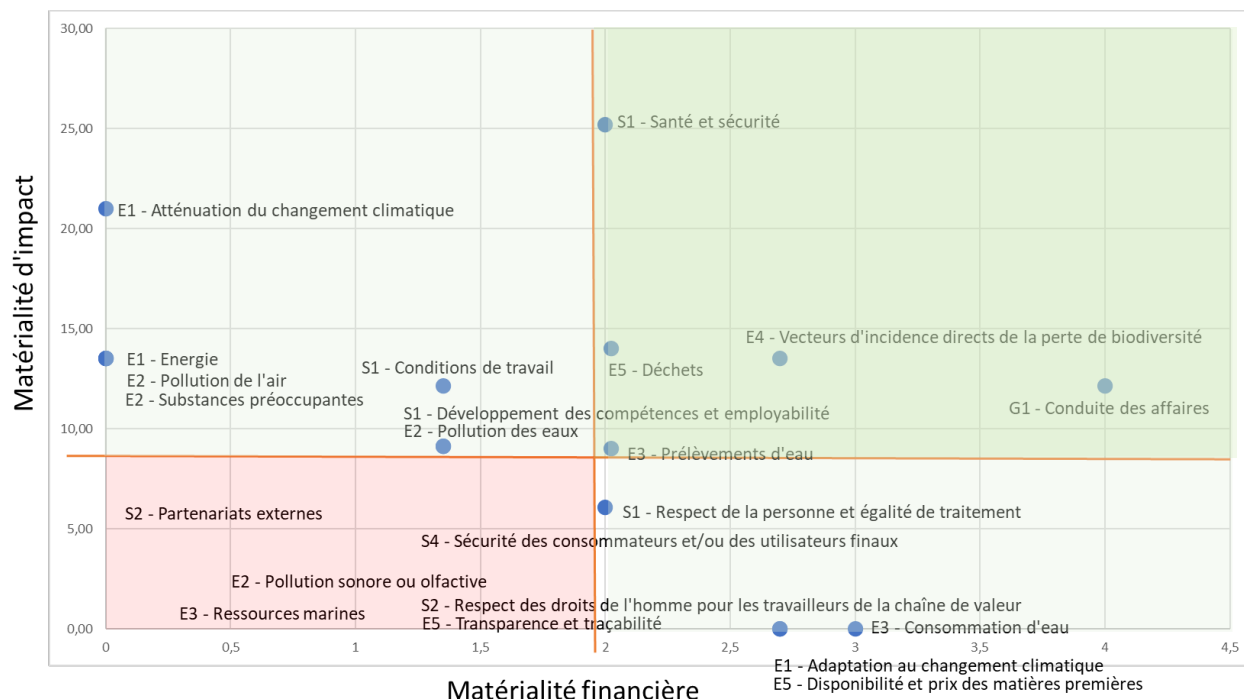
Le contenu du rapport est défini selon des critères de pertinence par rapport aux activités du Groupe mais également par rapport aux objectifs dans ce domaine. Un groupe de travail interne dirigé par le président a été mis en place à partir de 2016 et l'ensemble des directeurs de sites de production ainsi que des principaux départements du groupe y sont représentés.

La matrice a été construite grâce aux discussions avec les principaux acteurs et aux retours des parties prenantes. Les priorités stratégiques sont abordées lors des revues de Direction et les éléments considérés sont ceux qui exercent une influence substantielle sur notre chaîne de valeurs et qui peuvent avoir un impact économique significatif.

Pour mener à bien ces actions et collecter les données, nous nous appuyons entre autres sur les 4 responsables QSE du Groupe. En procédant de la sorte, cela nous permet d'intégrer plusieurs indicateurs RSE dans les systèmes de management de la qualité. Ainsi, de nombreux indicateurs utilisés dans ce rapport font déjà l'objet d'une vérification externe lors des audits de certification ISO 9001, 14001 ou 45001.

GRI 102-47 : Liste des enjeux pertinents et analyse de Double matérialité

Dans le cadre de notre démarche, nous avons réalisé une analyse de double matérialité afin d'identifier et de hiérarchiser les enjeux de durabilité les plus significatifs pour notre activité et nos parties prenantes. Cette analyse repose sur une double approche : d'une part, l'évaluation des impacts des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sur la performance, la résilience et le développement de l'entreprise (matérialité financière) ; d'autre part, l'évaluation des impacts de nos activités sur l'environnement, la société et l'ensemble de notre chaîne de valeur (matérialité d'impact). La méthodologie mise en œuvre s'appuie sur l'identification des principaux enjeux ESG, la consultation de nos parties prenantes internes et externes, ainsi que l'analyse des risques, impacts et opportunités associés. Cette démarche nous a permis de prioriser les actions, de structurer notre stratégie RSE et d'assurer la transparence de notre reporting conformément aux exigences réglementaires et aux attentes de nos partenaires.



Enjeux	Matérialité financière	Matérialité d'impact	Matérialité
E1 - Adaptation au changement climatique	2,7	0,00	Oui
E1 - Atténuation du changement climatique	0	21,00	Oui
E1 - Energie	0	13,50	Oui
E2 - Pollution de l'air	0	13,50	Oui
E2 - Pollution des eaux	1,35	9,11	Oui
E2 - Substances préoccupantes	0	13,50	Oui
E3 - Consommation d'eau	3	0,00	Oui
E3 - Prélèvements d'eau	2,025	9,00	Oui
E4 - Vecteurs d'incidence directs de la perte de biodiversité	2,7	13,50	Oui
E5 - Déchets	2,025	14,00	Oui
E5 - Disponibilité et prix des matières premières	2,7	0,00	Oui
G1 - Conduite des affaires	4	12,15	Oui
S1 - Conditions de travail	1,35	12,15	Oui
S1 - Développement des compétences et employabilité	1,35	9,11	Oui
S1 - Respect de la personne et égalité de traitement	2	6,08	Oui
S1 - Santé et sécurité	2	25,20	Oui

L'analyse de double matérialité réalisée dans le cadre de notre démarche RSE met en évidence 5 enjeux considérés comme doublement matériels (représentés en vert foncé), c'est-à-dire présentant à la fois un impact significatif sur la performance, la résilience et le développement de l'entreprise, ainsi qu'un impact important sur l'environnement, la société et nos parties prenantes. Elle identifie également 11 enjeux matériels (représentés en vert clair), dont les effets sont jugés significatifs soit pour l'entreprise, soit pour son écosystème. Cette hiérarchisation des enjeux résulte d'une analyse croisée des impacts, risques et opportunités associés à nos activités, menée en concertation avec nos parties prenantes internes et externes. Elle constitue un socle structurant pour définir nos priorités d'action, orienter notre stratégie RSE et renforcer la transparence de notre reporting extra-financier.

GRI 102-48 : Réaffirmation des informations

Dans ce rapport, les mises à jour ont été faites principalement au niveau des données liées à l'environnement, au social ainsi qu'à la santé et la sécurité. Au cours de l'année 2022, nous avons fixé des objectifs de réduction d'émissions alignés sur les accords de Paris qui ont pour but de limiter le réchauffement à 1,5°C. Pour cela, nous devons réduire nos émissions de CO₂ de 40% d'ici 2030.

Parallèlement, nous nous sommes également fixé des objectifs de réduction de consommation d'eau de 25% d'ici 2030.

Les données de l'exercice 2021 constituent les valeurs de référence pour la mesure de notre avancement par rapport aux objectifs que nous avons entérinés.

GRI 102-49 : Modifications relatives au reporting

Toutes les entités constituant le Groupe sont incluses dans le périmètre du rapport. Le périmètre et les indicateurs ont été créés ou révisés selon les nouvelles normes GRI, qui servent de référence pour tous les rapports que nous rédigeons, que ce soit pour Ecovadis, le Carbon Disclosure Project (CDP) ou le Pacte Mondial des Nations Unies. Nous nous efforçons d'aligner tous nos indicateurs afin qu'ils puissent être comparés, quel que soit le site concerné.

GRI 102-50 : Période de reporting

1^{er} janvier 2025 – 31 décembre 2025

GRI 102-51 : Date du rapport le plus récent

Le dernier rapport a été publié en janvier 2026. Il s'agit du dixième rapport de développement durable du Groupe SOLABIA.

GRI 102-52 : Cycle de reporting

SOLABIA rapporte annuellement depuis 2016.

GRI 102-53 : Point de contact pour les questions relatives au rapport

Laurent LASSALLE – Responsable RSE – laurent.lassalle@solabia.fr

GRI 102-54 : Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI

Ce rapport a été rédigé selon les guidelines GRI mais il n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.

GRI 102-55 : Index du contenu GRI

Voir le sommaire page 3.

GRI 102-56 : Vérification externe

L'évaluation de notre performance en matière de reporting global est demandée par nos actionnaires et est réalisée annuellement par Ecovadis et par Apex. Cette évaluation est renouvelée pour 2025.

SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEE SAS (GROUP)

Courbevoie - France | Fabrication d'autres produits chimiques, n.c.a.
Taille de l'entreprise : M | Périmètre d'évaluation : Groupe

Score global
77 /100
Percentile
95th



Fiche d'évaluation

Date de publication : 31 juil. 2025 Valable jusqu'au : 31 juil. 2026



Apex: (ESG Rating and Reporting Services | ESG Analysis and Assessment (apexgroup.com)).

ESG Health Check

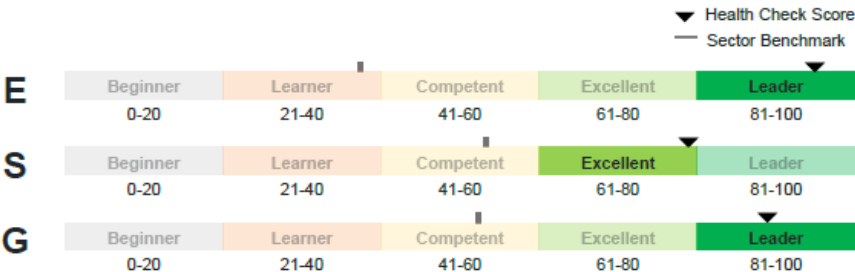
Company: Solabia Group
Headquarters: France
Sector: Health Care
Full Time Employees: 895

Health Check Score
88/100



Health Check ESG Breakdown

The breakdown to the right indicates the company's positive response rate, to environmental, social and governance issues, relative to the average positive response rate of similar companies in its sector. A positive response requires appropriate evidence to support their answer.



Health Check ESG Scorecard

Parallèlement, les indicateurs que nous suivons sont pour une très grande majorité intégrés dans le système qualité existant (ISO9001, ISO14001 et ISO45001) puis sont analysés et discutés lors des revues de Direction.

GRI 200 : Enjeux économiques

Approche managériale

GRI 103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

La performance économique résulte de notre capacité à créer et exploiter un modèle rentable et viable à long terme. Aujourd'hui, notre croissance doit être responsable et de ce fait indissociable d'une stratégie prenant en compte les meilleurs standards sur le plan social et environnemental.

Elle implique de nous assurer que notre chaîne de valeur est durable à court et long terme que ce soit en interne ou en externe. Cela se traduit par un soutien de l'innovation pour s'adapter aux marchés et aux attentes des clients mais aussi par des partenariats avec nos fournisseurs pour sécuriser notre chaîne d'approvisionnement et créer de nouvelles valeurs.

Nous portons également une grande attention à nos collaborateurs en évitant les inégalités et en tentant de nous rapprocher au plus de la parité homme-femme. Si des disparités existent, nous nous efforçons de les réduire tout en ayant une approche pragmatique et équitable des ressources humaines.

Du fait de nos activités, nous devons développer et maintenir un réseau très fort avec nos fournisseurs pour répondre à l'augmentation de la demande de produits plus responsables et plus sûrs. En garantissant la traçabilité de nos matières premières, nous nous assurons d'avoir un sourcing responsable qui évite la déforestation et tout préjudice à la biodiversité. Nous soutenons quand cela est possible les communautés locales afin de sécuriser l'approvisionnement de certaines matières premières, ce qui profite aux personnes et aux écosystèmes locaux.

GRI 103-2 et 3 : Description et évaluation de l'approche managériale

Pour SOLABIA être une société responsable et durable, c'est garantir une croissance sur le long terme impactant de façon positive l'environnement et nos relations avec nos parties prenantes. Sur le plan social, la majorité des sites du groupe sont couverts par une convention collective, appliquent les principes d'équité salariale et paient leurs collaborateurs au-dessus du salaire minimum prévu.

En tant qu'acheteur de matières premières et dans le cadre de notre politique d'achats responsables, nous réclamons l'engagement de nos fournisseurs en matière de pratiques sociales, environnementales et de sécurité, nous garantissons l'origine des matières et nous nous assurons que cela est respecté lors d'audits.

Notre stratégie est de continuer notre croissance interne et externe de façon responsable et durable.

1. Avec nos clients et distributeurs en répondant aux attentes des consommateurs à la recherche d'un mode de vie et d'une alimentation plus saine.
2. En privilégiant la qualité et la sécurité des matières premières que nous utilisons et des produits que nous fabriquons.
3. En continuant notre croissance en intégrant des technologies et des produits d'avenir, naturels et durables.

Performance économique

L'activité du groupe SOLABIA est principalement dédiée à la production et à la vente de produits pour différents secteurs d'activité. Dans l'avenir, le Groupe souhaite poursuivre son développement en intégrant dans sa stratégie le respect des hommes qui y travaillent et de l'environnement. La croissance du groupe SOLABIA est une croissance organique mais aussi par acquisition avec l'intégration de la société Algatech, Bioactor et Applechem.

Dans notre stratégie de croissance, nous favorisons le développement de nouveaux produits innovants pour continuer à renforcer le portefeuille et couvrir au mieux les marchés dont le groupe est acteur. L'acquisition de sociétés dont les produits complètent la gamme vient renforcer notre stratégie de développement, ce qui permet au groupe de maintenir une croissance régulière de son chiffre d'affaires. Avec Algatech, le groupe SOLABIA se renforce dans les produits naturels puisque cette société produit de l'Astaxanthine et de la Fucoxanthine en utilisant le soleil comme source principale d'énergie.

Le lancement régulier de nouveaux produits et une présence qui couvre les marchés principaux contribue à renforcer le développement économique et l'image du Groupe sur ses marchés. Au cours de l'année 2025, le groupe SOLABIA a investi significativement dans ses activités de recherche et développement afin de maintenir un niveau d'innovation suffisant pour satisfaire les besoins de ses clients et pour rester positionné sur un marché concurrentiel.

GRI 201-1 : Valeur économique directe générée et distribuée

L'année 2025 a vu le chiffre d'affaires progresser de 10,5% par rapport à l'année 2024 pour s'élever désormais à 166 M€.

GRI 201-2 : Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique

Les risques climatiques ainsi que la saisonnalité sont intégrés dans notre chaîne d'approvisionnement. Pour les matières premières sensibles, nous sécurisons notre sourcing en diversifiant les origines et en constituant des stocks suffisants.

Nous cherchons continuellement à minimiser notre impact environnemental et à promouvoir l'amélioration de l'empreinte carbone de nos produits. Pour y arriver, nous utiliserons notre savoir-faire en matière de chimie verte, de catalyse enzymatique, d'extraction subcritique ou de fermentation. Avec l'utilisation de ces technologies, nos besoins en énergie diminuent réduisant les besoins et les coûts énergétiques.

En matière de gestion de l'eau la totalité de nos usines sont engagées dans des programmes de réduction des consommations en optimisant les procédés de fabrication, les lavages et en plaçant les systèmes de refroidissement des cuves sur des boucles d'eau.

GRI 201-3 : Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite

Le groupe opère dans différents pays (France, Brésil, Israël, Pays-bas, Etats-unis...) et les régimes de retraites y sont financés par les salariés et les sociétés du groupe concernées selon la législation sociale en vigueur dans ces pays.

Présence sur le marché

GRI 202-1 : Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local

Les salaires sont payés localement et ils sont au-dessus du salaire minimum légal ou de celui qui est indiqué dans les conventions collectives.

GRI 202-2 : Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale

Pour l'ensemble des postes, les décisions de recrutement sont prises sur la base des compétences et des qualifications des candidats et la nationalité du candidat n'intervient pas. Au niveau de ses filiales, SOLABIA confie les postes à des personnes recrutées localement afin d'être au plus proche des clients et de la culture du marché.

Les décisions sont prises à travers différentes étapes de procédures minutieuses de recrutement, incluant la vérification des documents des candidats qui doivent intégrer nos divers postes.

Impacts économiques indirects

GRI 203-1 : Investissements dans les infrastructures et mécénat

Notre stratégie de croissance passe par des acquisitions d'entreprise complémentaires de nos activités. Après Algues et mer, nous avons acquis Algatech qui vient renforcer nos offres dans les domaines stratégiques du naturel, de la santé et de la beauté.

Pratiques d'achats

GRI 204-1 : Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux

Le groupe SOLABIA travaille avec plus de 328 fournisseurs actifs auprès de qui nous achetons plus 800 matières premières et cela sans compter les prestataires qui peuvent intervenir au niveau des différents sites industriels. Lorsque les conditions offertes par les fournisseurs et prestataires sont compétitives et sont conformes aux spécifications du Groupe nous privilégions ceux qui se situent dans la même zone géographique que la filiale impliquée. Nombre des matières premières d'origine végétale que nous achetons ne peuvent pas être achetées dans des pays autres que ceux où ils se développent naturellement, et dans ce cas nous veillons scrupuleusement à ce que toutes les règles en matière de traçabilité, de lois locales sur l'exploitation des ressources et de biodiversité soient respectées.

Dans le cadre de notre procédure, chaque nouvelle matière première et chaque nouveau fournisseur fait l'objet d'une évaluation préalable à son référencement. Ensuite, celui-ci sera audité périodiquement afin de s'assurer qu'il reste conforme à nos standards en matière d'approvisionnement.

Lutte contre la corruption

GRI 205-1 : Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption

L'analyse de risques réalisées dans le cadre de nos activités nous a permis d'identifier des points à surveiller ou à renforcer. Pour remédier à cela, nous avons mis à disposition des collaborateurs plusieurs documents pour les impliquer, les former et leur permettre de remonter tout fait qui ne serait pas en accord avec les principes du groupe.

Nous disposons d'une procédure générale de prévention des risques éthiques qui couvre le harcèlement, la discrimination, la fraude, la corruption et des conflits d'intérêts. Elle constitue le socle de notre système et est complété par différentes chartes et guides. Les documents ont été portés à la connaissance des collaborateurs ainsi que des parties prenantes externes, notamment les distributeurs et les fournisseurs.

Une plateforme d'alerte permet à chacun de signaler tout manquement à l'éthique de manière anonyme et confidentiel afin de protéger les lanceurs d'alerte. (<https://solabiagroup.integrityline.fr/>)

Nous avons associé à ce document un guide de Prévention et Gestion des Risques Ethiques qui explique et détaille les comportements à proscrire dans et hors de l'entreprise. Ce guide est complété par une procédure d'alerte qui explicite les mécanismes permettant aux personnes de signaler un fait ou un comportement inadapté. Pour répondre aux questions ou enregistrer les manquements qui pourraient exister, un référent éthique a été nommé et se tient à la disposition de chaque collaborateur. En plus des documents, des sessions de sensibilisation sont proposées pour mobiliser et impliquer les collaborateurs.

Dans le cadre de la partie commerciale, nous avons impliqué nos distributeurs et nos fournisseurs en leur faisant signer un code de conduite mais surtout en leur soumettant un questionnaire qui nous permet de connaître leur niveau d'engagement et les moyens de contrôle qu'ils possèdent. A ce jour, 83% de nos distributeurs ont signé le code de conduite et complété le questionnaire de diligence raisonnable en matière de RSE et d'éthique.

A ce jour, nous avons 66% des fournisseurs totaux qui se sont engagés et 80% des fournisseurs qui ont été sollicités.

	Nombre total	Nombre sollicité	Nombre engagé	% engagé vs sollicité	% engagé vs total
Collaborateurs	633	301	248	89%	39%
Fournisseurs actifs	328	279	143	51%	44%
Distributeurs	125	125	106	85%	85%

GRI 205-3 : Cas avérés de corruption et mesures prises

A ce jour, nous n'avons enregistré aucune plainte ou cas de corruption au sein du groupe. (Annexe 2)

Comportement anticoncurrentiel

GRI 206-1 : Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust

A ce jour, aucune action n'a été engagée à l'encontre du Groupe SOLABIA pour comportement anticoncurrentiel ou autres pratiques déloyales dans le cadre de ses activités.

GRI 300 : Enjeux environnementaux

Approche managériale

GRI 103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

SOLABIA dépend en partie des ressources naturelles et la continuité de l'approvisionnement est essentielle à la réussite de l'exploitation. Nous nous sommes engagés à faire en sorte que nos matières premières proviennent d'une source responsable, tant sur le plan humain qu'environnemental. Le changement d'utilisation des terres et la dégradation de celles-ci mettent en péril les écosystèmes dont sont issues nos matières naturelles. Nous travaillons avec les fournisseurs pour que nos approvisionnements proviennent de zones géographiques gérées de façon responsable.

On ne peut pas parler de gestion responsable sans faire attention à notre consommation d'énergie qui génère des émissions, qui par ricochet entrainera des changements climatiques qui auront une incidence directe sur la disponibilité de nos ressources naturelles. Avoir un impact positif sur l'environnement est au cœur de notre stratégie, ainsi dans nos développements de produits, le choix des technologies ou l'optimisation des procédés, nous cherchons systématiquement à améliorer l'efficacité énergétique afin de réduire les consommations et les émissions. Nous prêtons également une attention particulière aux énergies renouvelables afin d'en augmenter leurs parts dans nos consommations et réduire notre impact sur les écosystèmes.

L'eau est également un élément essentiel de nos activités de production. Nous devons donc utiliser l'eau de façon raisonnée et efficace pour maintenir nos activités, mais aussi pour satisfaire la demande des consommateurs pour des produits respectueux de l'environnement.

À mesure que la demande augmente, les écosystèmes naturels sont remplacés par l'agriculture intensive. Il est essentiel pour l'avenir à long terme de notre entreprise que nous prenions en compte la conservation de la biodiversité. Dans ce but, nous respectons les règles et les politiques mondiales en matière de conservation de la biodiversité et privilégions l'approvisionnement responsable dans les choix de nos fournisseurs.

Nous émettons des émissions directes et indirectes liées à la consommation d'énergie qui ont une incidence sur les changements climatiques. Nous nous efforçons d'améliorer l'efficacité de nos sites de production, en mettant l'accent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, soit en réduisant les consommations, soit en privilégiant les énergies renouvelables. Pour cela, notre approche de l'innovation responsable tient compte de l'impact potentiel de nos processus et de nos produits sur l'environnement.

Nous travaillons également en aval de la production dans le but de réduire les déchets par le recyclage et la réutilisation sinon nous veillons à ce qu'ils soient récupérés et/ou éliminés de façon écologiquement durable. De même, les effluents aqueux font l'objet de traitements dans une station d'épuration afin d'assurer la qualité de l'eau rejetée. Les boues générées sont également utilisées dans une unité plus complexe permettant de produire du Biogaz qui est directement utilisé dans notre usine ce qui permet de réduire notre dépendance vis-à-vis des énergies fossiles.

Enfin, favoriser le respect de normes élevées en matière de santé, de sécurité, d'intégrité sociale, environnementale et commerciale dans notre chaîne d'approvisionnement est aussi une façon de réduire notre impact environnemental et social.

GRI 103-2 et 3 : Description et évaluation de l'approche managériale

Nos matières premières doivent être produites dans le respect des personnes et de l'environnement. L'équipe responsable des achats s'efforce de gérer les risques et de réduire la dépendance à l'égard des fournisseurs uniques. Elle travaille avec les fournisseurs pour assurer la continuité de l'approvisionnement, en continuant également à établir des relations avec les producteurs et assurer l'approvisionnement à long terme tout en minimisant l'impact environnemental de celui-ci. Les matières premières que nous utilisons proviennent de diverses régions du monde. Nous procédons de façon systématique à une analyse du risque environnemental de nos fournisseurs, afin de nous assurer via des questionnaires et/ou des audits que leur comportement est conforme au niveau d'exigence que nous nous sommes fixés en matière d'environnement.

Notre approche de la consommation d'énergie est un élément essentiel puisqu'en consommant moins d'énergie et en recherchant des sources renouvelables, nous réduisons nos émissions et contribuons à atténuer les changements climatiques. Nous travaillons à réduire la consommation d'énergie pour l'ensemble des opérations et chaque fois que cela est possible lors des opérations de maintenance ou de remplacement du matériel. Pour cela, les équipes examinent différentes technologies opérationnelles afin de déterminer les améliorations et les économies envisageables.

Notre stratégie de réduction de la consommation d'eau est intégrée dans notre politique et nous nous sommes également fixés des objectifs de réduction de la consommation d'eau de 25% d'ici 2030. Pour cela, nous disposons d'un plan d'action visant à optimiser son utilisation dans nos procédés mais surtout dans les phases de nettoyage. En matière de refroidissement, la quasi-totalité de nos appareils sont désormais connectés à des tours de refroidissement ce qui a déjà considérablement fait chuter nos consommations. Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses initiatives d'économie d'eau en cours sur les différents sites mais chaque fois que cela est possible, nous nous efforçons de réduire les consommations.

A cause de ses activités, SOLABIA prêche une attention particulière à la biodiversité dont le Protocole de Nagoya est le principal instrument international fournissant un cadre général pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et le partage juste et équitable des avantages découlant de son utilisation. Nous avons identifié les implications potentielles du Protocole de Nagoya et de son cadre d'accès sur nos activités afin de respecter toutes nos obligations.

Les émissions de scope 1 sont définies comme celles générées par la production du groupe SOLABIA, notamment par la combustion de combustibles fossiles consommés pour produire de la chaleur et de la vapeur dans nos installations. Les émissions de scope 2 proviennent de la consommation d'électricité générée en amont par une autre organisation et que nous achetons. Nous nous employons à réduire nos émissions grâce à des plans de réduction de nos consommations d'énergie mais aussi grâce à l'utilisation d'une part de plus en plus importante d'énergie renouvelable dans nos activités. Nous avons récemment investi dans la construction d'une installation de production de Biogaz qui utilise également nos effluents et améliore la qualité de nos rejets aqueux.

Dans le cadre de notre démarche, un diagnostic énergétique a été mené dans toutes les usines du groupe ce qui a permis d'obtenir une cartographie précise des consommations par poste, mais également d'évaluer l'impact du mix énergétique sur nos émissions. Cette étude nous a conduit à fixer des objectifs de réduction d'émissions alignés sur les accords de Paris qui ont pour but de limiter le réchauffement à 1,5°C. Pour cela, nous devons réduire nos émissions de CO₂ de 40% d'ici 2026. Pour suivre l'avancement futur de nos actions, nous avons décidé de définir l'année 2021 comme année de référence.

Nos déchets sont pour une grande partie, compostés (70%), recyclés (12%) ou valorisés avec récupération d'énergie (13%). Tandis que les déchets les plus dangereux font l'objet d'un traitement par des filières spécialisées. Notre ambition est d'améliorer la prise en charge de nos déchets et d'augmenter la quantité de nos déchets recyclés.

Nous veillons également à ce que les eaux usées de nos opérations soient rejetées de façon responsable et nous surveillons leur qualité au moyen de l'analyse de la demande chimique en oxygène (DCO). Ces eaux sont traitées directement dans les stations présentes sur les sites avant d'être rejetées dans le milieu naturel, soient elles sont traitées via les systèmes d'assainissement des villes où nous opérons.

Nous achetons une grande variété de matières premières auprès de divers fournisseurs au moyen de multiples chaînes d'approvisionnement. Afin de mieux comprendre l'origine des matières premières, nous cartographions et évaluons les chaînes d'approvisionnement pour s'assurer qu'elles respectent notre politique d'approvisionnement responsable. Nous évaluons l'engagement de nos fournisseurs en matière de santé, de sécurité, d'environnement et d'intégrité des entreprises via un questionnaire qu'ils doivent préalablement compléter et signer. Ensuite nous nous assurons du respect des engagements lors des audits que nous pouvons mener en fonction du risque qu'ils peuvent représenter.

Matières

Dans chacune de nos usines, les ressources et les impacts sont suivis et gérés via différents indicateurs. Les plus représentatifs d'entre eux portent sur la consommation des ressources naturelles (électricité, gaz, eau...), les rejets (aqueux et gazeux) et la quantité de déchets générés et recyclés.

Le fait que nous soyons engagés dans un processus de certification ISO 14001 des sites en plus de la démarche RSE nous permet de sensibiliser l'ensemble de nos équipes aux enjeux environnementaux.

GRI 301-1 : Matières utilisées par poids ou par volume

Sur l'ensemble du Groupe, nous avons consommé en 2025 près de 13 900 tonnes de matières premières (MP) et 48 920 000 unités de conditionnement. Au niveau des articles de conditionnement, une grande partie de la consommation est liée à la division BIOKAR qui propose des milieux de culture et des kits de diagnostics pour les laboratoires d'analyses microbiologiques. Contrairement aux autres entités, la division BIOKAR ne travaille pas en B to B mais en B to C.

GRI 301-2 : Matières recyclées utilisées

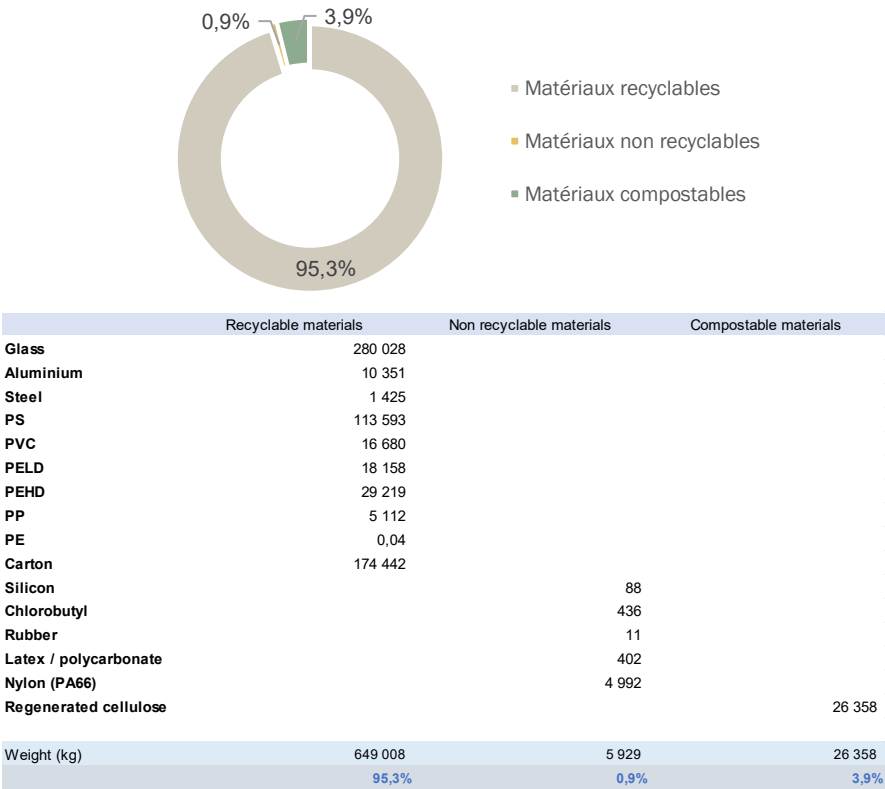
Les emballages font l'objet d'une sélection afin d'être adaptés à l'utilisation que nous en faisons. Parmi les matériaux les plus couramment utilisés nous trouvons le plastique, le verre, le carton et le bois pour les palettes. Sur 1185 tonnes d'emballages utilisés annuellement, 17% proviennent de matériaux recyclés et il s'agit principalement des cartons pour 10% et des palettes en bois pour 7%.

Le verre qui représente 40% du poids total des emballages ne peut provenir de verre recyclé du fait de la réglementation liée à l'utilisation de ces produits dans le domaine pharmaceutique.

Nous travaillons étroitement avec nos fournisseurs d'emballages pour trouver des solutions qui soient compatibles avec nos produits et qui nous permettent d'augmenter le pourcentage d'emballages issus de matériaux recyclés.

En parallèle, dans le cadre de notre programme d'écoconception, nous recherchons à réduire la taille et le poids des emballages dans le but de diminuer la quantité de matière utilisée mais aussi de réduire le poids transporté. Nous privilégions également l'utilisation de matériaux recyclables et nous suivons ainsi les quantités de matériaux utilisés par type de matériaux afin d'arriver à terme à proposer que des emballages 100% recyclables.

A ce jour, 95,3% des matériaux que nous utilisons pour emballer nos produits peuvent être recyclés et 3,9% sont compostables.

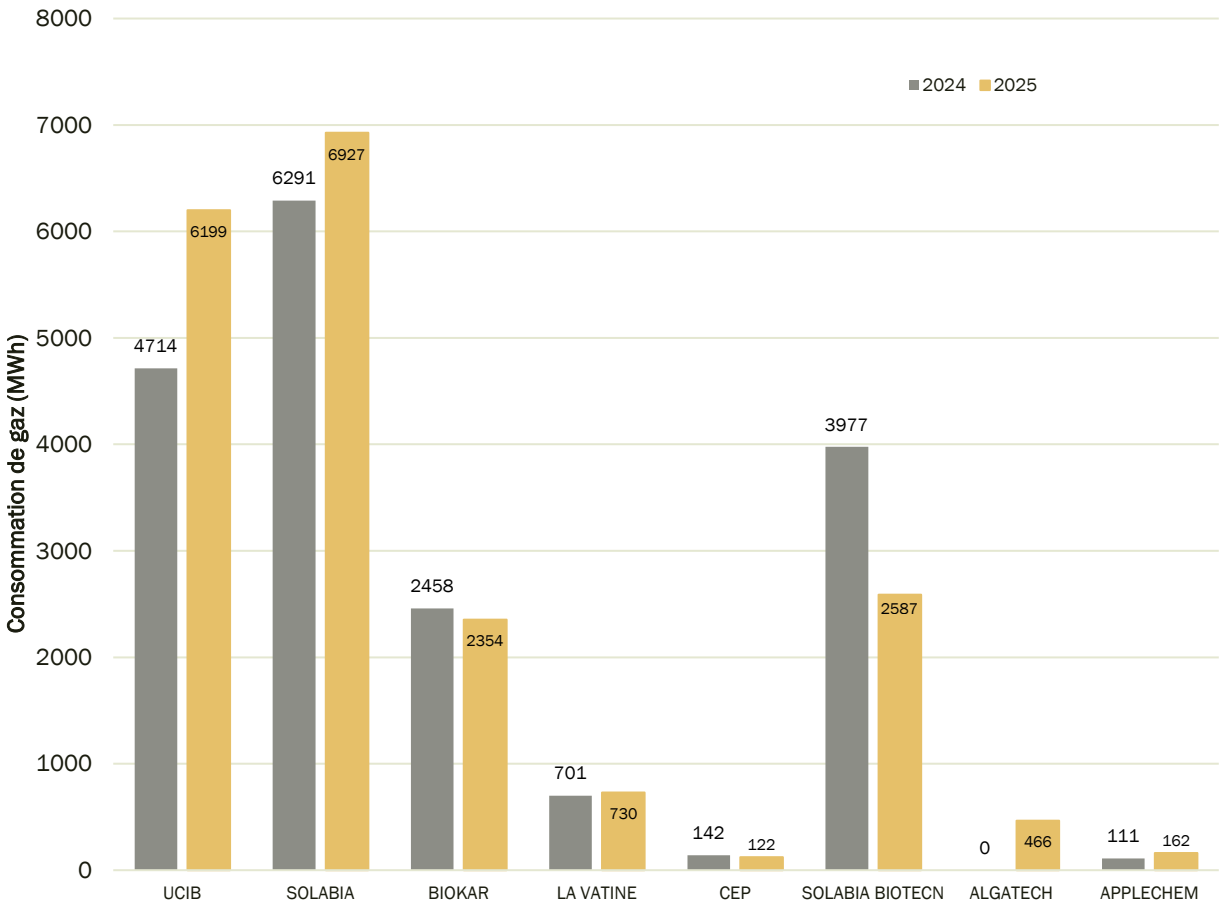


Energie

GRI 302-1 : Consommation énergétique au sein de l'organisation

Gaz (MWh)

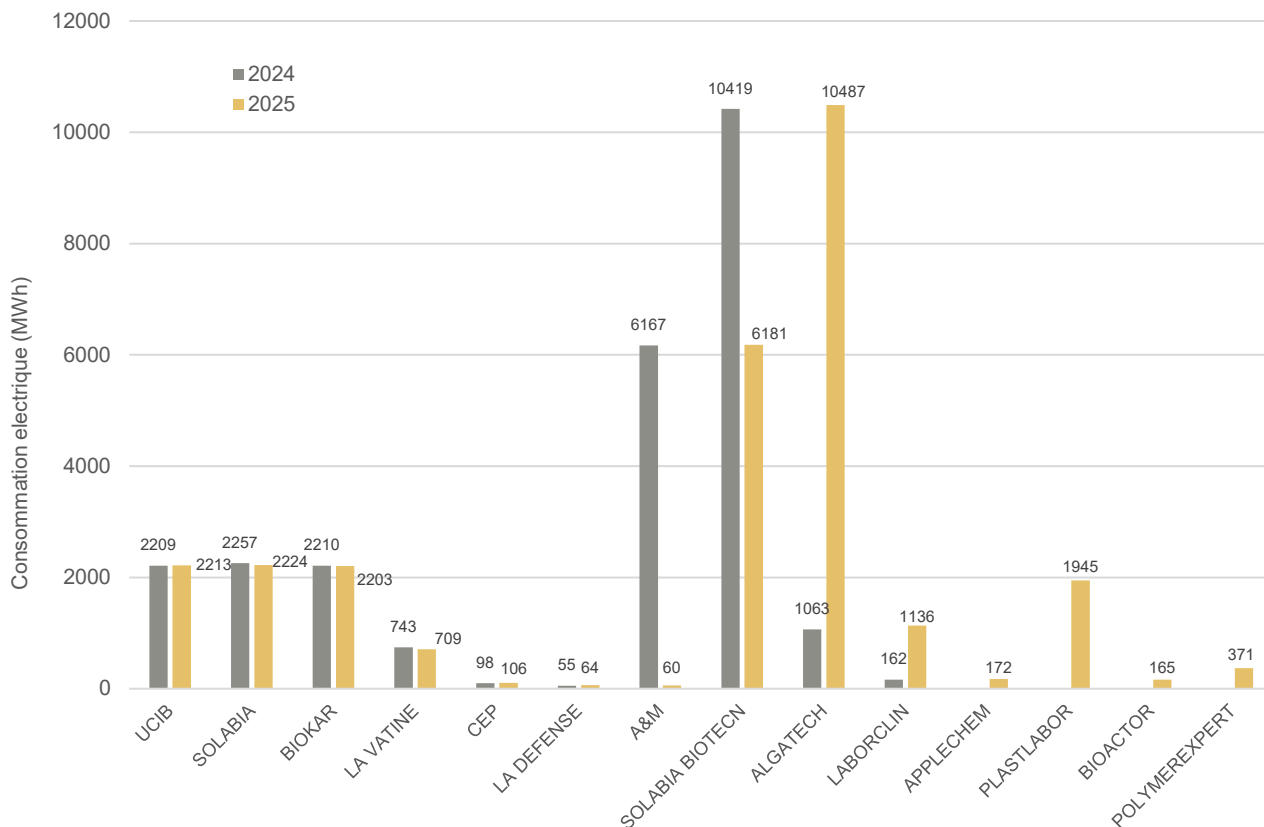
La consommation de gaz en 2025 au sein du groupe est répartie tel qu'indiqué dans le graphique ci-dessous entre les différents sites. Les consommations de gaz présentes dans ce rapport couvrent l'ensemble des usines du groupe. Il faut noter que le gaz produit au Brésil provient d'une unité de méthanisation qui utilise les boues issues du traitement de nos effluents aqueux pour produire du biogaz. La part de gaz renouvelable qui entre dans la consommation globale de gaz du groupe est à ce jour de 7,6%.



La consommation totale de gaz est de 19 547 MWh en 2025, ce qui représente une augmentation de 6,3 % par rapport à l'année précédente.

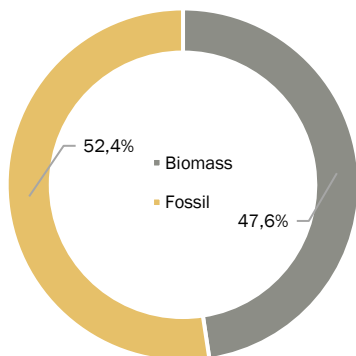
Electricité (MWh)

Comme pour le gaz, toutes les consommations d'électricité prises en compte dans notre rapport sont suivies site par site.



La consommation pour l'ensemble du groupe se porte aujourd'hui à 27666 MWh. Si on compare par rapport à l'année 2024, nous observons une augmentation de la consommation électrique de +8,9%. 2654 MWh proviennent des nouvelles usines incluses dans le périmètre du rapport.

Bois



Le site situé au Brésil possède une chaudière à bois, la consommation annuelle est de 8 351 tonnes de bois issues de forêts éco-gérées où chaque arbre coupé est replanté. Ces 8 351 tonnes de bois représentent 42 256 MWh qui sont utilisés dans le cadre de nos activités industrielles pour produire de la vapeur.

Consommation énergétique totale

La totalité de la consommation énergétique en 2025 représente 91 873 MWh pour l'ensemble du groupe contre 86 335 MWh en 2024. L'utilisation du bois et la production de biogaz nous permet désormais d'avoir 47% de notre consommation énergétique qui provient de la biomasse, ce qui contribue à améliorer l'empreinte carbone globale du groupe.

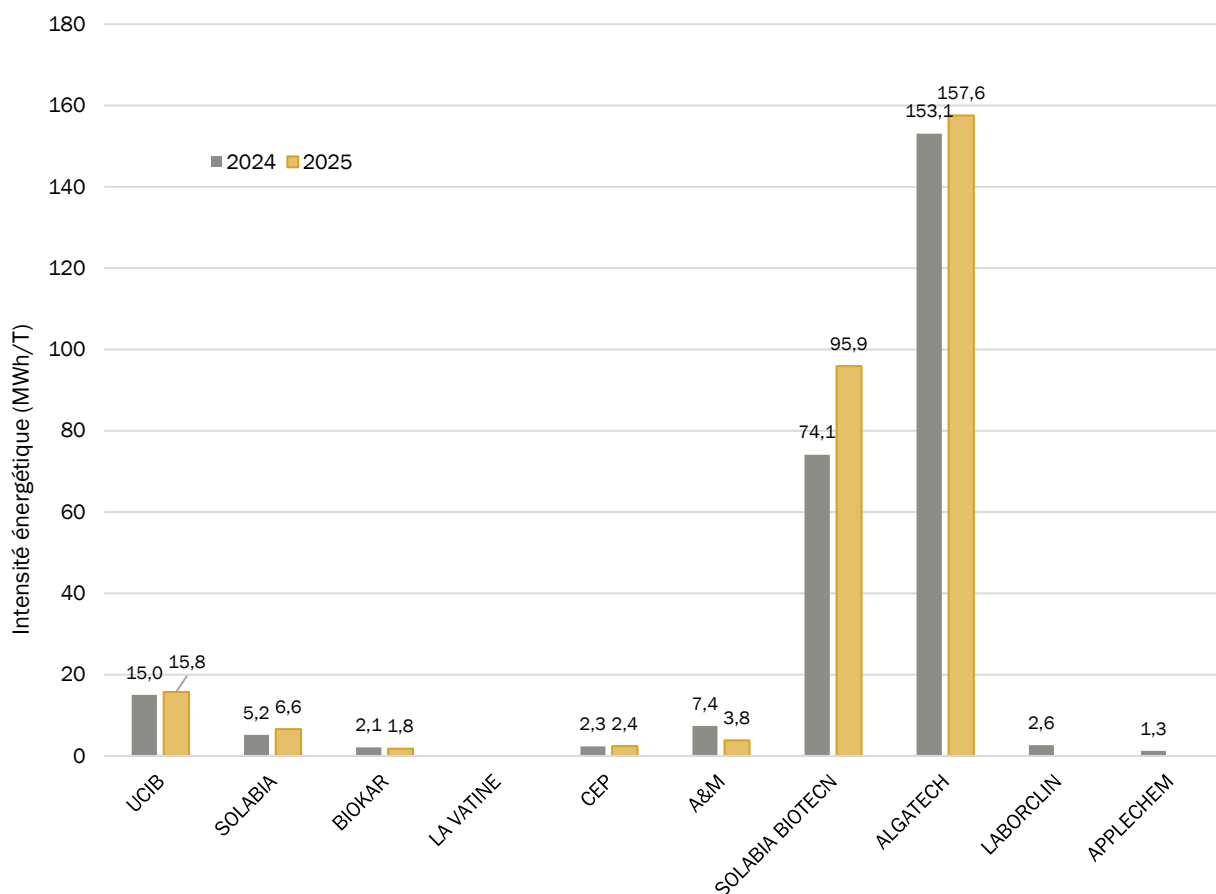
GRI 302-3 : Intensité énergétique

L'intensité énergétique représente le ratio entre toutes les énergies consommées et la quantité de produit fabriquée. Cette intensité varie pour chaque site car ils ne produisent pas les mêmes produits.

Intensité énergétique (MWh/t)

La production étant différente sur chacune des usines, nous suivons l'intensité énergétique pour chacun de nos sites. Les efforts menés ont permis de réduire significativement la consommation énergétique par tonne produite. Les chantiers ont porté principalement sur l'isolation des bâtiments et le calorifugeage des équipements industriels pour réduire les déperditions de chaleur.

Dans l'usine Solabia biotecnologica tout comme l'usine Algatech, l'intensité énergétique est très élevée mais cela s'explique par la fabrication d'un produit qui nécessite de nombreuses étapes d'extraction et de purification. Le rendement final étant inférieur à 10%, cela impacte directement l'intensité énergétique.



Pour l'ensemble du groupe, nous avons observé une légère baisse de l'intensité énergétique de 12% puisque nous sommes passés de 14,9 à 12,7 MWh/t.

GRI 302-4 : Réduction de la consommation énergétique

Le groupe SOLABIA recherche continuellement des solutions pour réduire ses consommations d'énergies en mettant en place un certain nombre d'actions. Au niveau des sites industriels, nous travaillons sur l'isolation des bâtiments et sur le calorifugeage des installations industrielles afin de limiter les déperditions énergétiques. Nous avons également un programme de relamping afin de substituer toutes les ampoules conventionnelles par des ampoules LED et mis en place des détecteurs de présence dans les lieux de passage.

Au niveau des outils industriels, nous substituons chaque fois que l'occasion se présente les moteurs électriques par des moteurs à basse consommation et nous nous efforçons plus globalement de remplacer l'ancien matériel par du nouveau ayant une consommation plus faible.

Nous avons également initié une étude concernant la récupération des chaleurs fatales dans les usines. Le but est de récupérer les calories perdues en aval pour réduire l'apport calorifique en amont et ainsi réduire les consommations d'énergies. Un premier groupe froid avec récupération de chaleur a été installé en 2021.

D'autres actions listées ci-dessous ont été réalisées ou sont en cours d'évaluation, ce qui nous permet de chiffrer les gains réalisés et ceux que nous pouvons encore espérer avec les actions que nous avons identifiées en 2022.

L'outil de production représente la plus grande partie de la consommation énergétique et l'un des leviers dont nous disposons pour réduire les consommations est l'innovation. Dans les programmes de développement, nous intégrons ce paramètre et nous privilégions l'utilisation de procédés moins gourmands en énergies, tels que l'utilisation de la synthèse enzymatique, et des biotechnologies au détriment de la chimie conventionnelle plus énergivore. Des choix technologiques innovants sont également privilégiés comme l'utilisation de l'eau subcritique dans le cadre de l'extraction végétale.

Eau et effluents

Le groupe SOLABIA s'efforce de réduire les consommations d'eau à activité équivalente, par l'optimisation des procédés, des lavages ou par l'acquisition de nouveaux équipements. Parmi les pistes que nous explorons pour améliorer encore nos bilans, il y a :

- La rationalisation des étapes de nettoyage
- La collecte des eaux rejetées par les évaporateurs en vue d'un recyclage
- La mise en circuit fermé des pompes à vides
- La mise en circuit fermé du refroidissement des réacteurs

Nous avons également prévu de faire un recensement des postes fonctionnant en eau perdue afin de mettre en place un plan d'action pour optimiser et réduire les consommations futures.

Les travaux réalisés dans les usines ont permis d'obtenir des résultats visibles sur les consommations d'eau. Parmi ces travaux on peut noter :

- L'installation d'une NEP pour le nettoyage de containers qui a permis d'économiser 10 m³/j
- Des travaux sur le refroidissement de réacteurs qui a permis d'économiser 4000 m³/an

GRI 303-1 : Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée

Dans le cadre de nos activités de production, le groupe SOLABIA consomme des quantités d'eau significatives. Suivant les sites de production, nous utilisons soit de l'eau du réseau urbain, soit de l'eau de forage mais à l'échelle du groupe, nous utilisons majoritairement de l'eau issue du sous-sol à 97,8%.

Les zones sont considérées en stress hydrique lorsque la disponibilité en eau par an et par habitant est inférieure à 1700 m³/hab/an selon l'indicateur de Falkenmark.

Dans notre cas, que ce soit au Brésil ou en France, nous ne sommes pas dans des zones de stress hydrique identifiées. (Source Aqueduct Water Risk Atlas : <https://www.wri.org>) En revanche dans le cas d'Algatech, nous nous situons dans une zone de fort stress hydrique où l'eau est puisée à 1000m de profondeur dans le désert d'Arava. Il s'agit d'une d'infiltration marine qui est dessalée pour assurer le fonctionnement de l'usine. Sur l'ensemble du groupe, 67% des consommations se font dans une zone de fort stress hydrique.

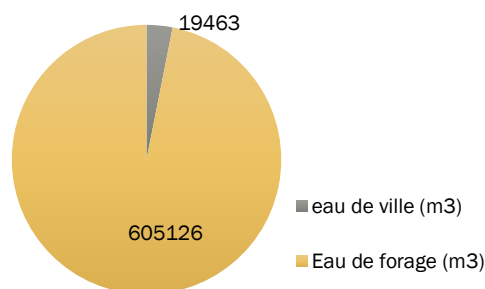
Les eaux usées sont collectées et dirigées vers des dispositifs de traitement appropriés. Les sites de Solabia biotecnologica et d'UCIB sont équipés de leur propre unité de traitement des eaux qui sont ensuite rejetées dans les rivières proches des sites. Tandis que les autres usines collectent et rejettent leurs eaux usées dans les stations de traitement des eaux municipales.

GRI 303-2 : Gestion des impacts liés au rejet d'eau

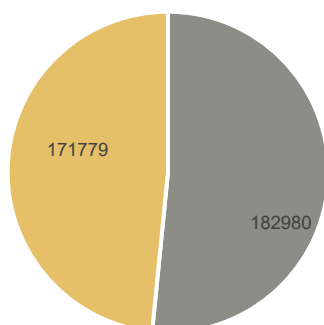
Les normes de rejets ont été déterminées par rapport à la réglementation en vigueur dans le pays et les analyses sont réalisées de façon quotidienne sur les différents sites et de façon aléatoire par les organismes de contrôle.

GRI 303-3 : Prélèvement d'eau

Nous utilisons 2 sources principales de prélèvement : l'eau de ville pour 3,2% des consommations et l'eau de forage pour 96,8%.



GRI 303-4 : Rejet d'eau



- Station de traitement des eaux usées industrielles
- Station de traitement des eaux usées de ville

Nos effluents aqueux sont traités et éliminés de 2 façons en fonction des sites.

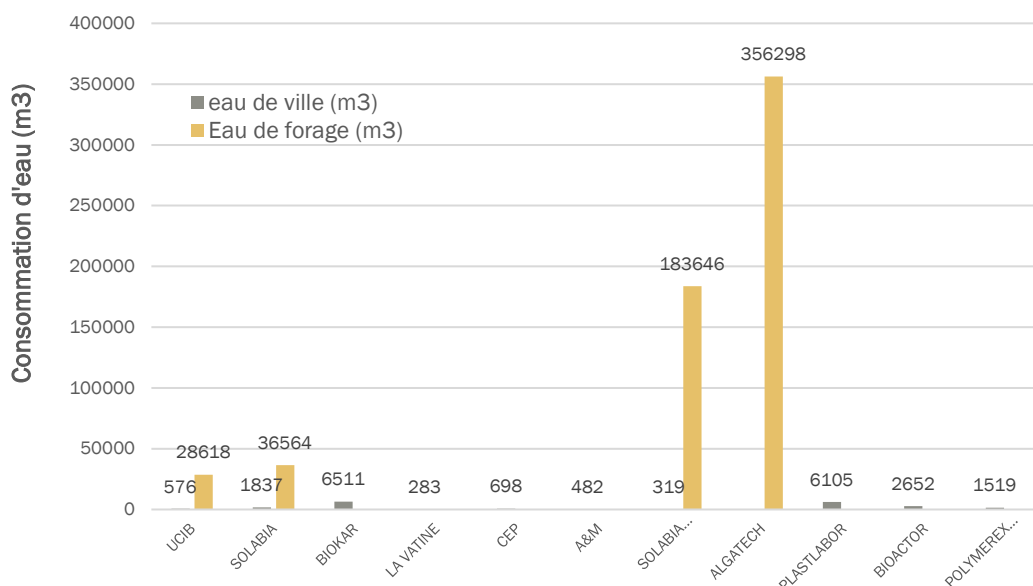
1. Traitement dans des stations présentes dans les usines, ce qui est le cas d'UCIB et de Solabia Biotechn. Cela représente 160,000 m³ annuels, soit 48% des effluents rejetés par le groupe.
2. Traitement dans des stations municipales, ce qui est le cas des autres sites. Cela représente 182 980 m³ annuels, soit 52% des effluents aqueux globaux.

GRI 303-5 : Consommation d'eau

La consommation d'eau sur le nouveau périmètre du groupe représente 618 000 m³. La majorité (58%) de cette eau a été prélevée dans une zone de fort stress hydrique et des travaux sont en cours afin de réduire significativement ces prélèvements. Par rapport à 2025, notre consommation est stable.

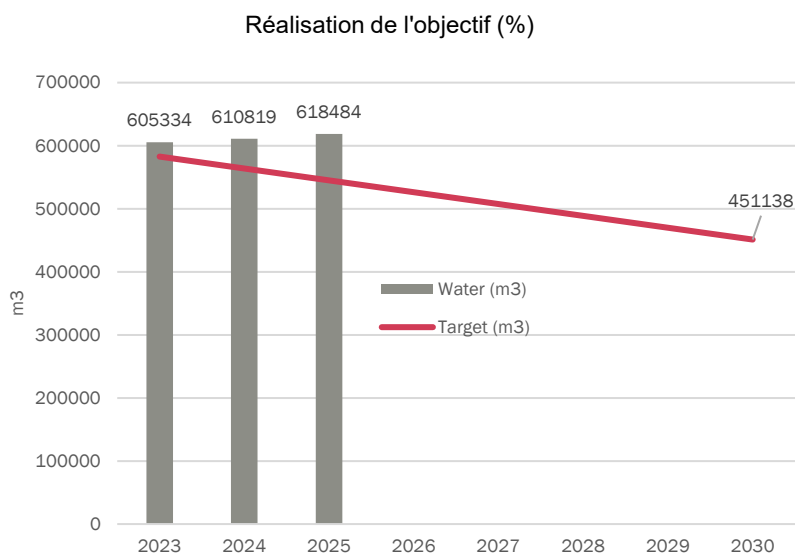
Consommation (m³)

Si on analyse le ratio entre les eaux consommées et la quantité de produits fabriquée, on voit que celui-ci est très différent en fonction des sites et est fortement lié à la nature des produits fabriqués.



Avancement par rapport aux objectifs de réduction

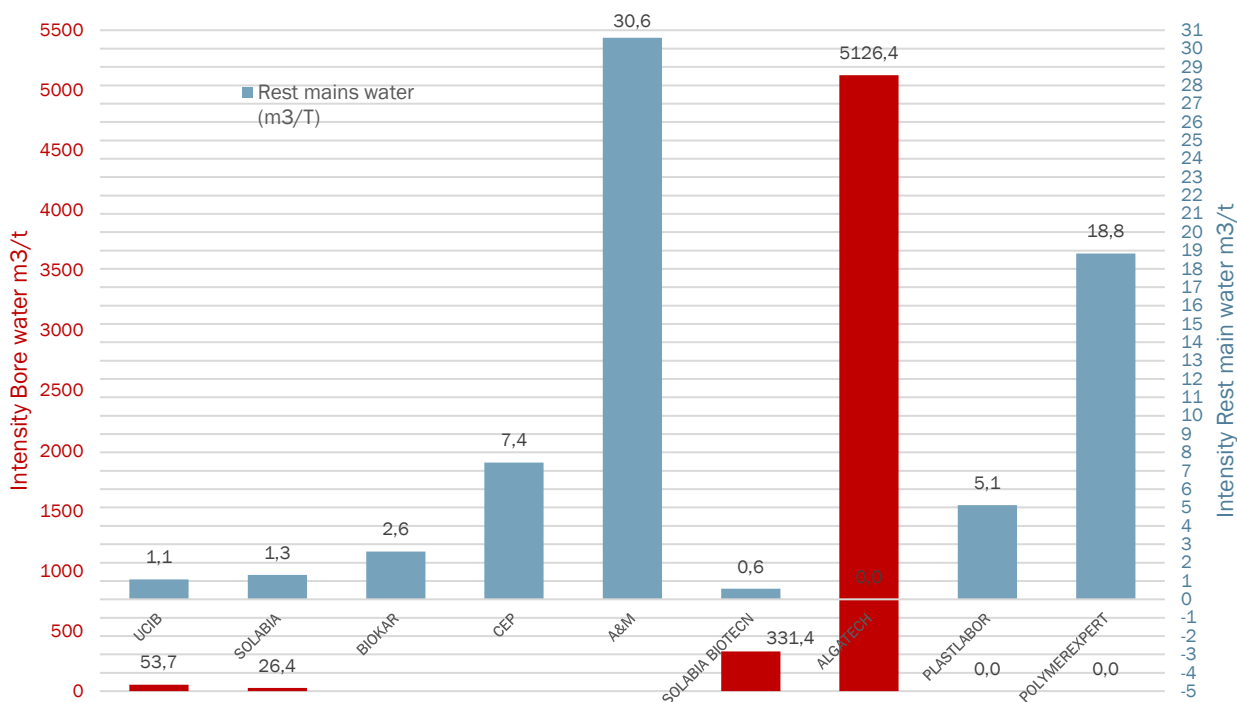
Par rapport à 2023, notre consommation d'eau a augmenté de 1% ce qui représente 5000 m³ de plus que l'année précédente sur l'ensemble du groupe. Cette augmentation est la conséquence de l'augmentation de la production.



Eau consommée par tonne produite (m³/t)

Pour le Brésil, nous observons une très forte consommation d'eau qui s'explique par le faible rendement d'extraction que nous avons sur un de nos principaux produits. Avec moins de 10% de rendement, les nombreuses étapes d'extraction et de purification nécessitent de gros volumes d'eau.

Comme pour le Brésil ; Algatech possède un process qui nécessite de grandes quantités d'eau. En effet, pour produire l'Astaxanthine, il faut cultiver des micro-algues en les maintenant en suspension dans des photoréacteurs dont la longueur totale représente 700 km.



Biodiversité

GRI 304-1 : Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des zones protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des zones protégées

Algues et Mer



La majorité des sites du groupe SOLABIA ne se situent pas dans ou à proximité de zones protégées, à l'exception faite de la société Algues et mer. Cette société de 7 personnes est basée à Ouessant dans un site classé par l'UNESCO, au sein du parc naturel marin d'Iroise où elle contribue à l'activité économique de l'île. Elle a obtenu l'ensemble des autorisations nécessaires à la culture et la récolte d'algues à partir desquelles elle produit des actifs cosmétiques et nutraceutiques. (<http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/biosphere-reserves/>)



Récolte d'algues sur les côtes de l'île



Récolte d'algues mises en culture

GRI 304-2 : Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité

Les activités du Groupe et plus précisément celle de CEP nécessitent l'utilisation de matières végétales provenant de diverses régions du monde et dont nous dépendons pour la production de nos extraits végétaux. Pour cela, nous sommes sensibles à la protection de la biodiversité et nous prenons soin lors du sourcing d'avoir une traçabilité vis-à-vis de l'origine, du type de récolte... pour les plantes que nous achetons.

Pour l'ensemble de ces matières, nous respectons la convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES) et nous suivons de près la mise en application du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

Dans le cadre de nos nouveaux développements nous nous efforçons d'adopter une démarche responsable et pour cela, nous travaillons à la valorisation de sous-produits destinés à être détruits afin d'en extraire des

molécules particulièrement intéressantes qui seront ensuite valorisées dans des produits cosmétiques. Dans les produits récemment mis sur le marché, nous pouvons citer :

- **Blueshield** : Actif qui permet de lutter contre la lumière bleue dont l'actif est issu de poivrons rouges déclassés et destinés à la destruction. Ces poivrons sont en plus issus d'une filière locale limitant également le transport.
- **Saniscalp** : Actif apaisant du cuir chevelu dont l'actif est issu de la valorisation d'un tourteau de fruit de la passion qui était destiné à la destruction.

En développant l'upcycling dans le cadre des nouveaux développements d'actifs végétaux, nous réduisons l'impact de nos activités sur l'environnement et la biodiversité.

En complément des autres actions, nous sommes certifiés RSPO depuis 2022 pour l'ensemble de nos produits qui contiennent des dérivés de l'huile de Palme. En 2024, les produits couverts par cette certification représentent 3,7% des produits que nous commercialisons annuellement. Cette certification nous permet de renforcer toujours plus le contrôle de notre chaîne d'approvisionnement afin de mieux prendre en compte la biodiversité dans nos activités.

Emissions

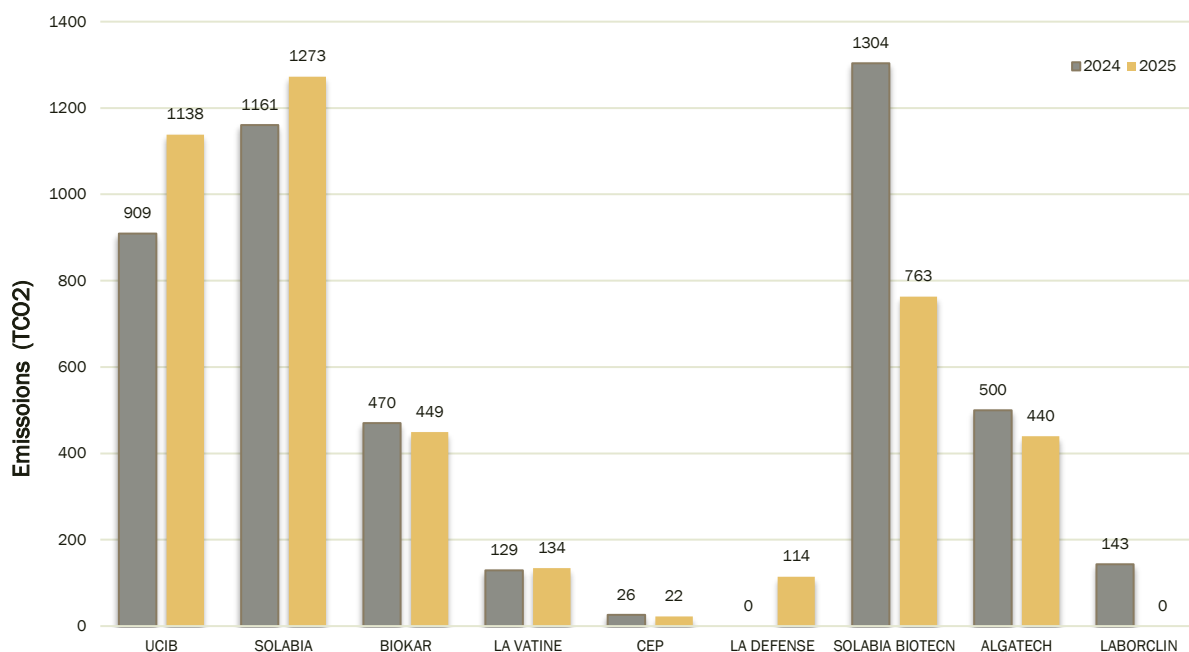
Etant donné ses activités industrielles, le groupe SOLABIA peut créer des nuisances au niveau environnemental. En conséquence, le Groupe intègre dans sa politique Sécurité et Environnement une analyse des risques chimiques et procède à une étude d'impact de ses activités sur l'environnement.

Pour effectuer nos calculs d'émissions de CO₂ pour le Scope 1 et le Scope 2, nous avons utilisé les critères du GHG Protocol (<http://www.ghgprotocol.org>) ou directement celles de nos fournisseurs lorsque ceux-ci disposent d'informations plus précises sur les émissions réelles de l'énergie qu'ils fournissent.

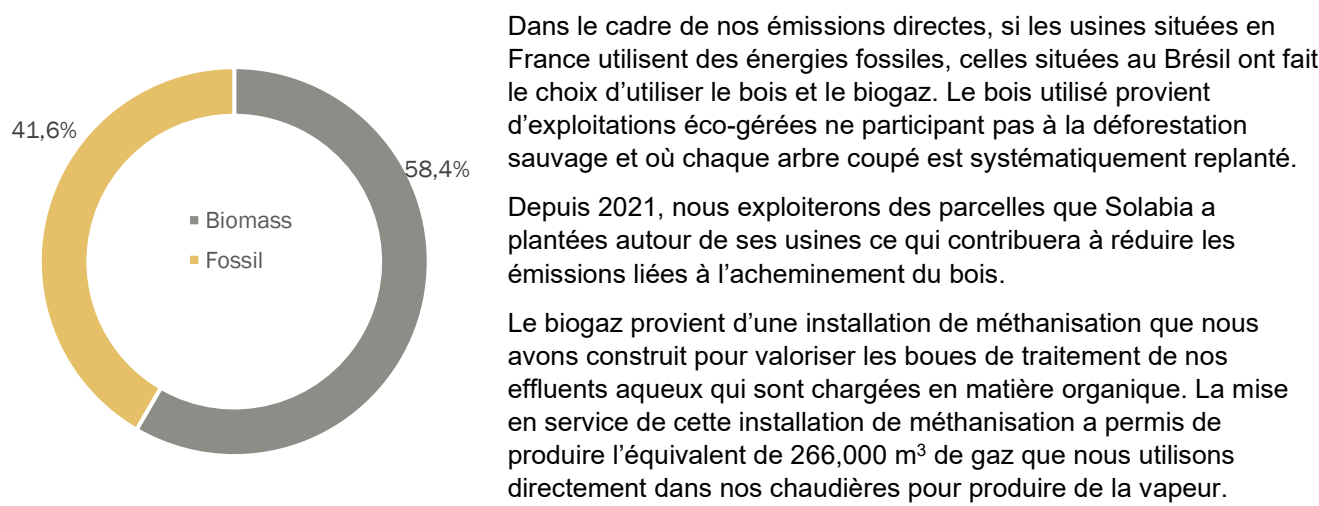
GRI 305-1 : Émissions directes de GES (Scope 1)

Les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) correspondent aux émissions liées à la consommation de différentes énergies sur l'ensemble des sites industriels. Les émissions directes de GES sont liées à la consommation de gaz naturel et de fuel. Elles intègrent également les émissions de NOx et les fuites de gaz réfrigérants qui représentent 15% des émissions du Scope 1. Les émissions totales représentent annuellement 4735 tonnes de CO₂ lorsque l'on intègre toutes les usines du groupe et elles sont en augmentation de 8,7% en 2024 par rapport à 2023.

Emissions en Scope 1 (tCO₂)



Le fait que 58 % de notre consommation provienne d'une source renouvelable dans notre mix énergétique contribue à réduire nos émissions de CO₂.

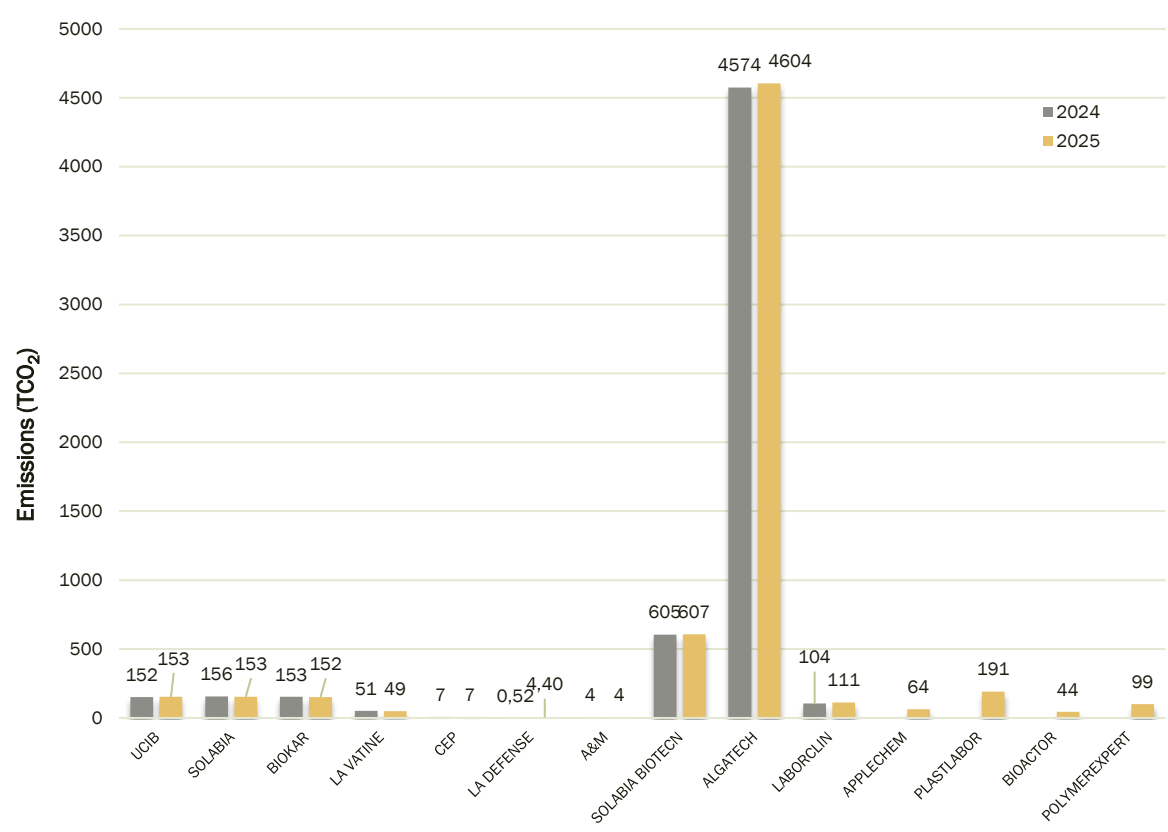


Avec l'utilisation du bois et du biogaz, nous avons désormais 58% des émissions de CO₂ qui proviennent de la biomasse ce qui contribue à améliorer notre empreinte carbone de l'entreprise et des produits que nous commercialisons.

GRI 305-2 : Émissions indirectes de GES (Scope 2)

La totalité des émissions indirectes de GES est liée à la consommation d'électricité et représente 6243 tonnes de CO₂.

Emissions en Scope 2 (tCO₂)



Chaque fois que nous le pouvons, nous privilégions les solutions les moins gourmandes en énergie. Nous explorons aussi la possibilité de faire évoluer le mix énergétique afin de privilégier les énergies décarbonées et ainsi réduire les émissions globales du groupe notamment dans le pays où l'électricité est la plus carbonée comme c'est le cas en Israël.

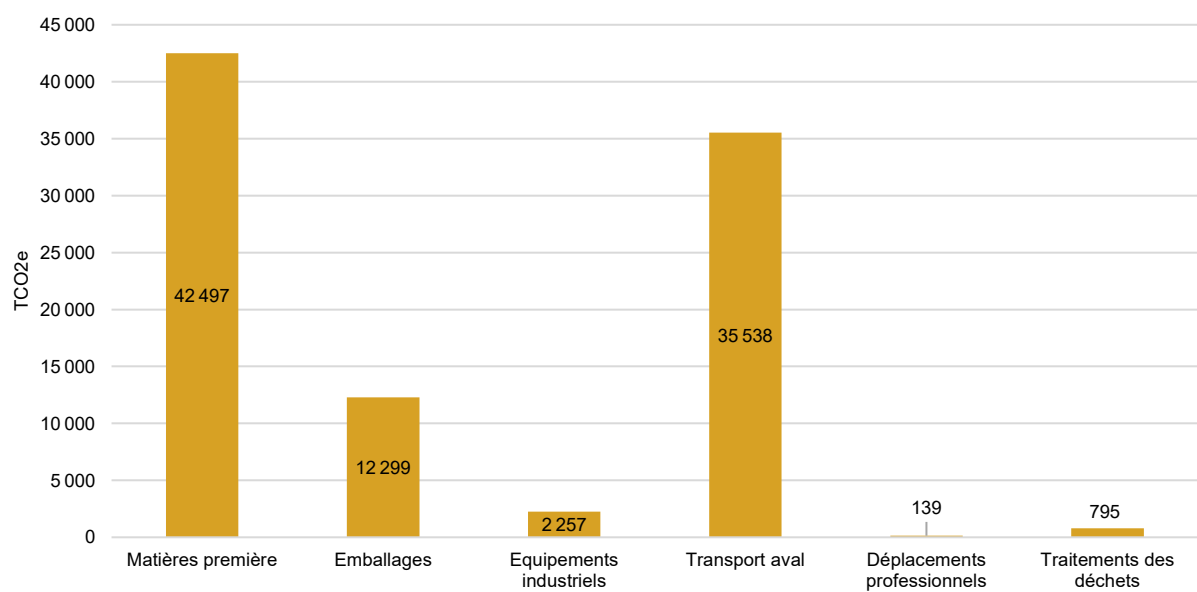
GRI 305-3 : Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)

Dans le cadre de notre engagement envers l'amélioration continue de notre empreinte carbone, nous avons progressé dans l'intégration des émissions de Scope 3. Notre analyse couvre les catégories d'émissions suivantes : transport amont de nos marchandises (achats de matières premières, emballages et équipements), transport aval, déplacements professionnels et traitement des déchets.

Pour les émissions de CO₂ aval, nous avons calculé les émissions en s'appuyant sur les données relatives au mode de transport utilisé pour livrer et le poids des marchandises. En revanche pour les émissions en amont et les achats d'équipements, nous avons des facteurs d'émissions monétaires car nous ne disposons pas des données réelles de nos fournisseurs. (Source Ademe : Base carbone®). Les émissions des déplacements professionnels sont calculées en fonction du type de transport et de la distance, avec des ajustements spécifiques à chaque pays. Enfin, les émissions liées au traitement des déchets sont déterminées par la quantité de déchets et les coefficients d'émission correspondants.

2024	Beauvais	Biokar	La Vatine	UCIB	CEP	A&M	Algatech	Laborclin	Solabia Biotechn.	Applechem	Total (tCO2e)
Matières premières Raw materials (RM)	15119	2 362	-	4527	664	61	294	5 432	14038		42 497
Emballages Packagings	734	6 676	733	285	75	7	77	3 527	137	48	12 299
Equipements industriels Industrial equipments	-	-	-	-	-	-	1 093	93	1069	2	2 257
Transport aval Downstream transportation	15 051	13 368		2 649	547	11	507	839	1 664	902	35 538
Déplacements professionnels Business travel	99						4,9	35,7			139
Traitement des déchets Wastes treatment	65	114	29	200	-	7	55	63	239	23	795
Total (tCO2e)	31 068	22 520	761	7 661	1 286	87	2 030	9 990	17 147	975	93 525

Répartition des émissions

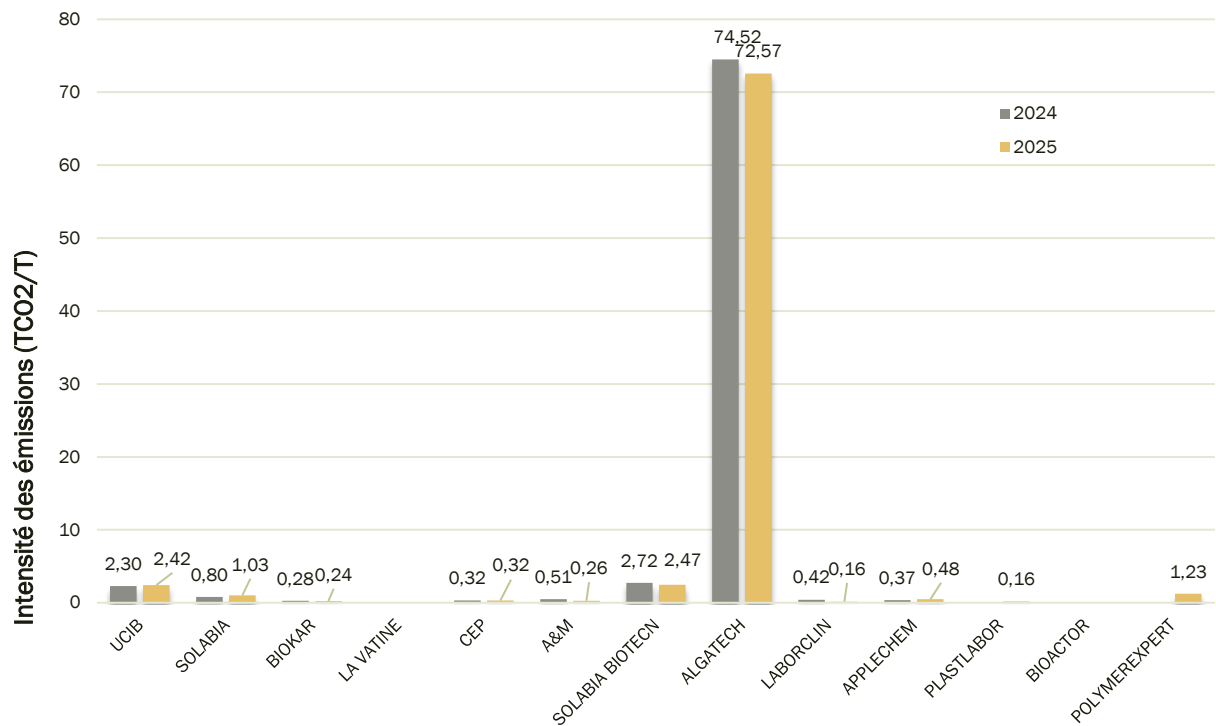


Sur la base des éléments dont nous disposons aujourd'hui, nos émissions de scope 3 sont estimées à 93525 tCO₂e ce qui représente 87% de nos émissions totales, une augmentation attribuable à l'intégration d'Applechem et à l'augmentation des achats de matières premières...

GRI 305-4 : Intensité des émissions de GES

Pour l'ensemble des sites, l'intensité des émissions de GES représente le ratio entre les émissions directes et indirectes (Scope 1+2) et la quantité produite annuellement en tonnes.

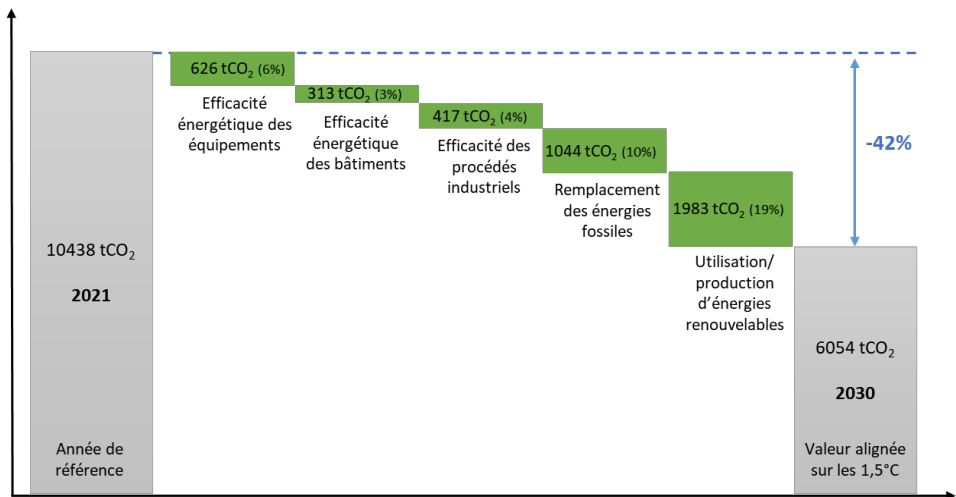
Intensité des émissions directes et indirectes (tCO₂/t produit)



Pour le périmètre 2024, nous observons une diminution des émissions par unité de poids par rapport à la période précédente.

GRI 305-5 : Réduction des émissions de GES

Les projections que nous avons réalisées au niveau de l'ensemble du groupe, nous ont permis d'établir un plan de décarbonation de nos activités afin d'atteindre les objectifs de réduction d'émissions. En tant que producteur, nous avons identifié 5 axes majeurs sur lesquels nous devons concentrer nos actions et investir. De cette façon, nous prévoyons de réduire d'environ 4400 tonnes nos émissions de CO₂ d'ici 2030.



Au Brésil, nous avons fait le choix d'énergie provenant de la biomasse pour réduire notre part énergétique issue des énergies fossiles. Elle présente un double avantage environnemental en augmentant notre consommation d'énergie renouvelable et en nous permettant également de traiter et de valoriser une grande partie de nos effluents.

Les émissions au niveau du groupe montrent que les actions doivent être concentrées principalement sur le gaz en France et sur l'électricité en Israël puisqu'elles représentent les plus grosses émissions. A l'avenir, Il sera nécessaire de prendre en compte le niveau d'émission de CO₂ dans le choix du mix énergétique local mais aussi dans le choix des équipements afin de favoriser l'emploi de l'énergie la moins carbonée dans le pays où est implantée l'usine.

Nous continuons de rechercher des solutions, qu'elles soient au niveau des procédés industriels ou dans les investissements dans de nouvelles sources d'énergie, afin de réduire l'empreinte carbone de chacune de nos usines.

Nous avons entrepris de remplacer les anciens brûleurs des chaudières par des brûleurs haute performance. Ces travaux ont permis de réduire les émissions de NOx de 55% dont 50 tCO₂ en 2021 à 28 tCO₂ en 2025. Ce programme de remplacement des brûleurs doit se poursuivre sur l'ensemble des sites industriels possédant des chaudières.

Nous avons également mis en place un programme de substitution des fluides frigorigènes existants par des versions à plus faible pouvoir de réchauffement. Pour chaque remplacement ou nouvelle acquisition de groupes froids, nous privilégions l'utilisation de gaz à faible pouvoir de réchauffement.

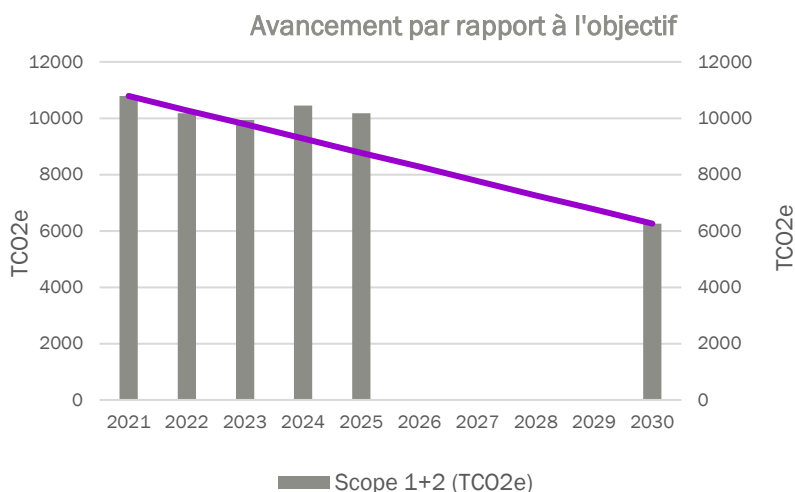
En 2022, nous avons réalisé notre premier investissement en matière de production d'électricité renouvelable avec l'installation de 840 panneaux photovoltaïques sur le toit d'une usine au Brésil. Cette installation rentre dans le plan de décarbonation de nos activités et elle doit produire 517 MW d'électricité et donc éviter l'émission de 50 tCO₂ par an.



Dans le cadre de notre transition environnementale, il est impératif que nous prenions en compte les aspects environnementaux dès le développement de nouveaux produits afin de privilégier les procédés et technologies qui possèdent le plus faible impact environnemental. La mise en place de l'écoconception au sein du de notre programme de recherche permet de prendre en considération les émissions liées aux matières premières, aux procédés mais également au transport aval en optimisant la forme sous laquelle on vend le produit.

Atteinte des objectifs

En 2025, nos émissions sont reparties à la hausse du fait d'une croissance significative de nos ventes. Nous avons atteint 10 % de cet objectif à périmètre constant. Cependant, à la suite de notre récente acquisition, nos émissions ont augmenté de 428 tCO₂



GRI 305-6 : Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone

Dans toutes nos usines, nous disposons de groupes froids qui possèdent des gaz à fort potentiel de réchauffement. Nous suivons annuellement les fuites de gaz pouvant survenir et nous intégrons dans le scope 1 les émissions en équivalent CO₂ que cela représente. En 2025, les fuites sur ces groupes froids ont représenté l'équivalent de 347 tCO₂ soit 8% des émissions de scope 1 et 3,2 % des émissions des scopes 1+2. Ces émissions ont diminué de 47 %.

GRI 305-7 : Émissions d'oxydes d'azote (NO_x), d'oxydes de soufre (SO_x) et autres émissions atmosphériques significatives

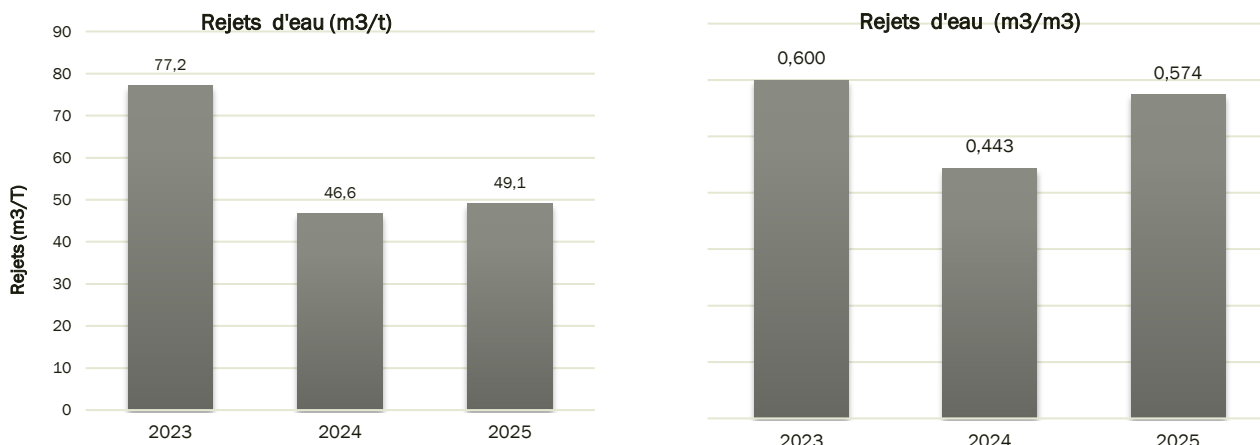
Les NO_x que nous suivons correspondent aux NO_x issus de la combustion du gaz par les chaudières qui génèrent de la vapeur dans les usines. Sur la période couverte par ce rapport, nous avons émis 2 t éq. CO₂, soit 15 % de plus qu'en 2024. Cette augmentation est la conséquence de l'investissement dans de nouveaux brûleurs.

Effluents et déchets

GRI 306-1 : Écoulement d'eau par qualité et destination

En 2025, le groupe SOLABIA a rejeté 354 750 m³ d'eau, soit une augmentation de 31 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique par une intensification de la production d'un produit nécessitant une consommation d'eau élevée lors de son processus de fabrication.

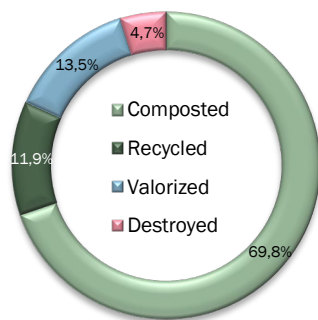
Si on compare les rejets d'eau par rapport à la quantité d'eau consommée, nous sommes également en augmentation de 5% par rapport à l'année précédente.



Du fait de l'activité de nos usines, nous suivons principalement la DCO (Demande chimique en oxygène) dans nos effluents. Cet indicateur est suivi de façon hebdomadaire pour nos 3 principaux sites industriels et montre une baisse de 4,7 % avec par rapport à l'année 2024.

GRI 306-2 : Déchets par type et méthode d'élimination

Nous déployons sur nos sites un système de tri à la source qui permet de séparer les déchets banals, le papier et les plastiques. Les déchets sont gérés via des filières dédiées de collecte et de tri afin d'y être recyclés ou valorisés de manière optimale.



En 2025, le Groupe a généré 4479 tonnes de déchets soit 3% de plus que l'année précédente. Cela représente un ratio d'environ 0,62 tonne de déchet par tonne produite.

La gestion de nos déchets nous ont permis d'atteindre un taux de valorisation de 96%. Parmi ces déchets, 71% sont constitués de déchets organiques qui sont compostés, 10% sont recyclés et 15% sont incinérés avec récupération d'énergie, part que nous essayons de réduire au profit du recyclage. Seul 4% des déchets font l'objet d'une destruction via une filière appropriée en raison de leur dangerosité.

GRI 306-3 : Déversements significatifs

Au cours de l'année 2025, nous n'avons enregistré aucun déversement significatif ayant un impact sur la santé humaine, le sol, la végétation, les masses d'eau ou les nappes phréatiques.

Conformité environnementale

GRI 307-1 : Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales

Le groupe SOLABIA n'a fait l'objet d'aucune sanction, ni versé aucune amende pour le non-respect des législations et des réglementations en matière d'environnement.

Évaluation environnementale des fournisseurs

Dans le cadre de la gestion des risques fournisseurs, nous avons établi une procédure qui prend en compte le risque environnemental et social lié au pays du fournisseur et/ou de la matière première et nous le pondérons ensuite à l'aide des informations obtenues grâce aux questionnaires complétés par les fournisseurs et aux certifications qu'ils nous communiquent.

Pour hiérarchiser le risque en fonction du pays, nous nous appuyons sur la classification du YALE Center for environmental law pour les risques environnementaux et sur le Policy et Social Progress Imperative pour les risques Sociaux.

Les fournisseurs qui représentent un niveau de risque important font l'objet d'une demande d'information complémentaire, de mise en place d'un plan d'action pour corriger les points faibles et éventuellement d'un audit sur les points qui ne nous sembleraient pas acceptables.

GRI 308-1 : Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux

Le groupe SOLABIA demande à chaque fournisseur de s'engager à respecter le Code de Conduite et compléter un questionnaire RSE qui illustre son niveau d'engagement sur les questions environnementales, sociales et éthiques.

Sur les 328 fournisseurs actifs pouvant présenter un risque, 279 ont reçu le Code de Conduite et un questionnaire RSE à compléter afin d'évaluer leur engagement%. A ce jour, 51% de ces fournisseurs ont signé le Code de Conduite et ont complété le questionnaire tandis que les autres ont fait l'objet d'une relance.

Nombre de fournisseurs actifs	328
Nombre de fournisseurs ayant reçu et signé le Code de Conduite et le Questionnaire RSE	279 (51%)

Désormais, 100% des nouveaux fournisseurs sont évalués de la sorte et l'évaluation RSE fait partie des critères de référencement des nouveaux fournisseurs.

GRI 308-2 : Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises

Sur les 328 fournisseurs évalués nous avons identifié initialement 18 fournisseurs présentant un profil très risqué. Nous avons interrogé ces fournisseurs et nous leur avons demandé de nous fournir plus d'informations sur la prise en compte des aspects sociaux et environnementaux dans leur entreprise.

Avec cette étape, nous avons pu réduire le nombre de fournisseurs présentant un profil très risqué à 6. Dans un premier temps, nous avons leur avons demandé de fournir un plan d'action détaillé pour remédier à cette situation avant d'envisager des audits de contrôle dans le futur afin de nous assurer de leur conformité aux engagements que nous avons pris.

GRI 400 : Enjeux sociaux

Approche managériale

GRI 103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

En matière d'emploi, il est essentiel de maintenir un effectif équilibré qui répond aux besoins opérationnels du Groupe. Pour cela, gérer et encourager les collaborateurs est un élément crucial pour atteindre nos objectifs d'affaires et de développement durable. Nous nous concentrons sur l'amélioration des compétences des employés pour s'adapter aux exigences et aux nouveaux enjeux.

De bonnes relations entre la direction et les employés sont nécessaires au fonctionnement d'une entreprise. Les employés doivent être respectés, écoutés et dotés de conditions de travail adéquates. L'instauration d'un dialogue avec les représentants des travailleurs librement choisis permet aux employés et aux employeurs de mieux comprendre les défis de chacun et de trouver des moyens de les résoudre. Nous respectons le droit de chaque employé à la liberté d'association et de négociation collective et nous suivons les meilleures pratiques reconnues par tous nos employés dans le monde.

Notre succès dépend de la santé et de la sécurité de nos employés et de nos efforts pour continuellement l'améliorer. Il est essentiel de fournir un environnement de travail sûr et sain et d'encourager les comportements responsables des collaborateurs. Nous cherchons à réduire le nombre d'incidents liés à la santé et à la sécurité en améliorant l'environnement de travail, les comportements en matière de sécurité et en mettant l'accent sur la prévention, raison pour laquelle nous avons initié un programme de certification ISO45001 de nos sites.

La formation est aussi un élément central de notre avenir et nous nous assurons que nos collaborateurs continuent de renforcer leurs compétences et en acquièrent de nouvelles pour consolider leurs capacités à relever les défis futurs.

La diversité reflète les sociétés dans lesquelles nous évoluons et cela suppose des efforts pour éliminer toute discrimination et pour donner aux gens de tous les milieux la chance de réussir. Au même titre, l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes ne devrait pas être un objectif en soi mais en premier lieu l'expression de la représentativité et du rôle de chacun dans la société moderne. Nous veillons à ce que les droits de la personne, comme le définissent les Principes directeurs des Nations Unies soient respectés en particulier en matière de discrimination et d'égalité partout où nous opérons. Selon ces mêmes principes, nous respectons également le droit de chaque employé à la liberté d'association et à la négociation collective, nous proscrivons toutes les formes de travail des enfants et toutes formes de travail forcé ou obligatoire.

Dans le cadre de nos activités, il est de notre responsabilité de nous assurer que nos fournisseurs respectent ces principes quotidiennement. Nous achetons des matières premières dans diverses parties du monde et de fait l'analyse du risque que représente notre chaîne d'approvisionnement est un enjeu important de notre activité.

Enfin, un engagement envers des normes éthiques élevées, ainsi que la transparence et l'honnêteté dans nos relations avec les clients, les fournisseurs, les employés et les collectivités, nous permet de nous développer de façon responsable.

GRI 103-2 et 3 : Description et évaluation de l'approche managériale

Nous sommes aujourd'hui dans des sociétés pluriculturelles et nous croyons que la diversité et l'inclusivité ajoutent force et équilibre à notre organisation. Nous revendiquons un travail décent pour tous et nous insistons sur une rémunération équitable de nos collaborateurs partout où nous opérons car cela est important pour attirer, motiver et retenir les meilleurs talents.

Nous consultons et informons régulièrement les représentants des employés au sujet des changements dans l'organisation lors des comités d'entreprise. Cette communication est importante lorsque les employés sont affectés par les changements opérationnels mais nous respectons toujours les délais de préavis légaux locaux avant de les mettre en œuvre. Nous dialoguons de façon constructive avec les représentants des travailleurs et nous soutenons la liberté des individus d'adhérer à des syndicats ou à d'autres organisations représentatives des travailleurs.

En 2025, nous n'avons été informés d'aucune violation du droit à la liberté d'association et de négociation collective dans aucun de nos sites.

Nous nous efforçons dans nos activités, de gérer les risques associés au travail dans des environnements industriels et avec des produits chimiques dangereux. Notre objectif est de tendre vers le zéro accident et pour cela, nous engageons nos collaborateurs à contribuer activement à cet objectif à travers des campagnes de sensibilisation et des programmes de formation spécifiques et cherchons à intégrer ces réflexes dans notre culture d'entreprise. En 2025, le taux de fréquence est de 17,73 tandis que le taux de gravité est de 0,71.

Dans le cadre de la prévention des risques pour la santé, la société a mis en place une politique de prévention des risques psychosociaux (RPS) dont l'objectif est de protéger la santé mentale des collaborateurs et s'est doté d'un comité de pilotage dont la mission est d'identifier et évaluer les risques puis de proposer des solutions et des aménagements afin d'améliorer la qualité de vie des collaborateurs.

La formation consiste à développer les compétences et à répondre aux besoins de demain. Nous encourageons les collaborateurs à demander des formations afin de se spécialiser dans leur domaine ou d'acquérir de nouvelles compétences dont le groupe pourrait avoir besoin. Les besoins en matière de formation sont discutés et validés lors des entretiens annuels.

La diversité est quelque chose d'important pour SOLABIA car elle est source de partage, de tolérance et d'ouverture d'esprit. Nous sommes déterminés à offrir et à contribuer à un monde du travail fondé sur le respect mutuel entre les personnes et exempt de tout harcèlement. Notre politique consiste à recruter, à employer et à promouvoir des personnes sur la seule base des qualifications et des capacités nécessaires pour que le travail soit effectué sans égard à la race, à l'âge, au sexe, à l'origine nationale ou à toute autre catégorie non pertinente. De même, l'entreprise rémunère équitablement les hommes et les femmes pour un même travail.
<https://solabiagroup.integrityline.fr/>

Nous protégeons les droits des employés et soutenons la liberté des individus d'adhérer à des syndicats ou à d'autres organisations représentatives des employés. Des réunions régulières entre la Direction et les membres du comité d'entreprise ont lieu sur tous les sites et elles ont pour but d'informer et de consulter les employés sur les changements importants dans l'organisation.

Notre approche à l'égard du travail des enfants est le reflet des initiatives du Pacte mondial des Nations Unies, un cadre qui cible notamment l'élimination du travail forcé, obligatoire et du travail des enfants. En conséquence nous ne pratiquons ni ne tolérons aucune forme d'exploitation qu'elles touchent les enfants ou tout autre être humain. Nous souscrivons aux Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme et notre engagement en matière de droits de l'homme sur la Déclaration internationale des droits de l'homme, comprend la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Conventions fondamentales sur les droits au travail de l'Organisation internationale du travail.

Du point de vue de l'éthique, les lignes directrices sont fixées dans notre code de l'éthique et sont rappelées dans notre Code de conduite et nous nous attendons à ce que chaque employé assume la responsabilité personnelle du respect de nos principes, dans ses actions quotidiennes au sein de sa propre sphère d'influence et avec les partenaires commerciaux et les intervenants.

Dans le cadre de nos achats, nous sourçons des matières premières dans diverses régions du monde. Nous procédons systématiquement, à une analyse du risque social de nos fournisseurs afin de nous assurer au travers de leur engagement signé, de questionnaire et/ou des audits, que leur comportement est conforme au niveau d'exigence que nous nous sommes fixés en matière de santé, sécurité, de respect des droits de l'homme et qu'ils n'ont pas recours au travail des enfants. Nous sommes déterminés à nous assurer que l'ensemble des matières premières proviennent d'une source responsable et que nos fournisseurs respectent l'ensemble des règles. En 2025, nous n'avons observé aucun cas de travail des enfants dans notre groupe.

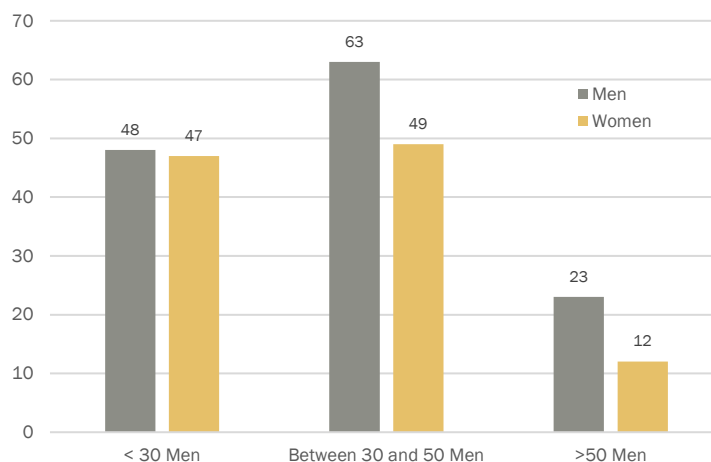
Pour les indicateurs sociaux, le périmètre 2025 intègre l'ensemble des usines et des filiales du Groupe ce qui représente 8 usines, 2 filiales et le siège social. Les indicateurs que nous avons pris en compte couvrent à la fois les contrats permanents et les contrats temporaires.

Emploi

GRI 401-1 : Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel

Pour l'ensemble des entités, nous avons embauché 242 nouveaux collaborateurs en 2025 dont 55% d'homme et 45% de femmes. Les embauches sont homogènes entre les différents sites.

Taux de rotation du personnel



Le taux de rotation du groupe est de 26 % et il reste stable en 2025.

Relations employés/direction

GRI 402-1 : Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles

Nous respectons les délais de préavis légaux avant la mise en œuvre des changements qui pourraient toucher nos employés. Nous communiquons soit directement avec ces employés, soit par l'intermédiaire de leurs représentants des syndicaux ou via les comités d'entreprise.

Santé et sécurité au travail

GRI 403-1 : Système de management de la santé et de la sécurité au travail

Etant donné nos activités industrielles, les collaborateurs peuvent être amenés à manipuler un certain nombre de produits chimiques. Le groupe SOLABIA intègre dans son système de management Qualité, Sécurité et Environnement une analyse des risques chimiques pour l'ensemble de ses collaborateurs auquel vient s'adosser un programme de formation adéquat. Des sites sont déjà certifiés ISO 45001 et le déploiement de cette certification sur d'autres sites est en cours.

GRI 403-2 : Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables

Dans le cadre de l'ISO 45001, les incidents sont identifiés et analysés avant de faire l'objet de mesures correctives ou de préventions adéquates pour éviter qu'elles ne se reproduisent. Nous disposons également de procédures préventives qui permettent aux collaborateurs de signaler tous problèmes ou toutes situations qui lui paraissent dangereuses et pour lesquelles une action serait souhaitée.

GRI 403-4 : Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail

En tenant compte du périmètre de ce rapport, 98% de l'effectif du Groupe est représenté dans le CSE ou son équivalent tel que le CIPA (Commission Interne de Prévention des Accidents) au Brésil.

L'amélioration de la sécurité au travail reste un axe prioritaire au niveau du Groupe : un travail de prévention est réalisé avec les CSE avec pour objectif d'abaisser le nombre d'accidents. Des actions de formations sont planifiées annuellement pour améliorer les pratiques et sensibiliser les collaborateurs aux risques industriels. Au cours de l'année 2025, 198 salariés ont participé à une formation en sécurité pour un total de 1050 heures.

La prévention des risques psychosociaux (RPS) fait également l'objet d'une attention particulière avec pour objectif de protéger la santé des collaborateurs. Le rôle du comité de pilotage est d'écouter, identifier et évaluer les risques afin de proposer des solutions et des aménagements pour d'améliorer la qualité de vie des collaborateurs.

GRI 403-5 : Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail

Les besoins de formation des collaborateurs ainsi que les objectifs inhérents à chaque formation retenue sont définis par le responsable hiérarchique puis sont formalisés par la Direction des Ressources Humaines et/ou la Direction Usine.

Le recensement des besoins en formation prend en compte, outre les axes généraux préalablement définis :

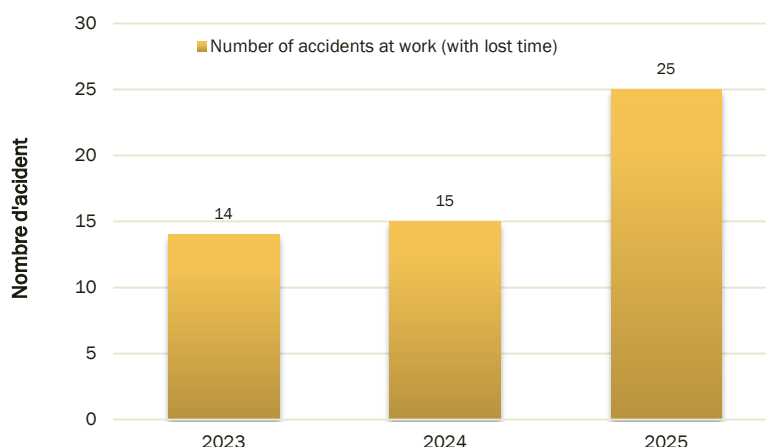
- Les acquisitions à venir d'équipements, de logiciels, de nouvelles techniques.
- Les besoins propres à chaque personne du service concerné en fonction de son niveau de technicité et de ses besoins et/ou souhaits d'évolution.
- La politique Qualité, Sécurité, Environnement de la société.

La Direction des Ressources Humaines évalue la cohérence et le coût de l'ensemble des demandes recensées et si toutes les demandes de formation ne peuvent aboutir en raison des contraintes budgétaires et/ou de la pertinence des demandes de formation au regard des objectifs professionnels à atteindre, les arbitrages se font en concertation entre la Direction des Ressources Humaines et le responsable hiérarchique concerné.

GRI 403-9 : Accidents du travail

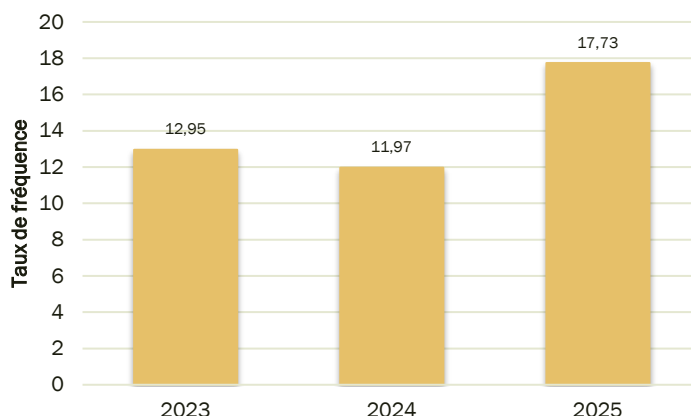
Les résultats 2025 du Groupe montrent un nombre d'accident relativement stable.

Accidents du travail (nombre)



Taux de fréquence des accidents de travail

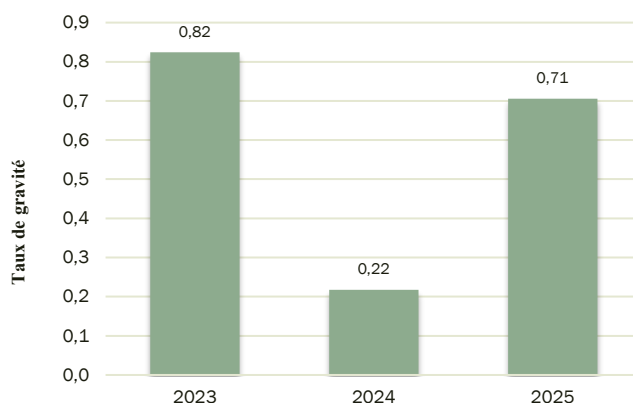
Le taux de fréquence selon la réglementation française est défini comme le nombre d'accidents du travail ayant occasionné au minimum un jour d'arrêt divisé par le nombre d'heures travaillées multiplié par un million.



Le taux de fréquence augmente en 2025 par rapport à 2024.

Taux de gravité

Le taux de gravité est défini comme le nombre de journées de travail perdues à la suite d'un accident ou d'une maladie professionnelle divisé par le nombre d'heures de travail de l'effectif multiplié par 1000.



Le taux de gravité augmente considérablement par rapport à l'année précédente.

Formation et éducation

GRI 404-1 : Nombre moyen d'heures de formation par an par employé

En 2025, les formations professionnelles ont concerné 210 salariés pour un total de 950 heures.

GRI 404-2 : Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition

Des formations visant à maintenir l'employabilité et développer les compétences sont accessibles aux employés qui le souhaitent toutes catégories professionnelles confondues.

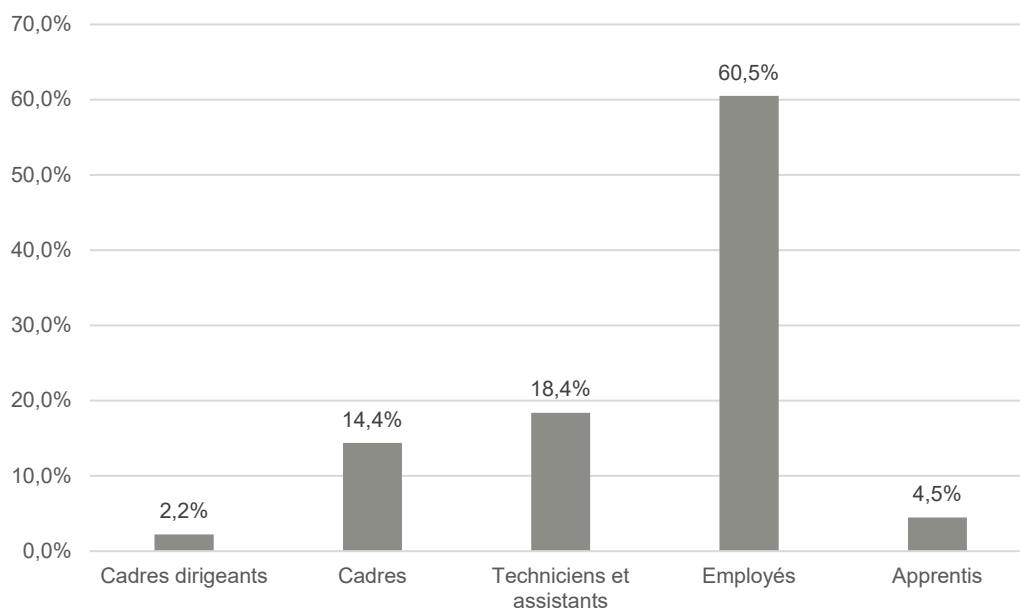
GRI 404-3 : Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière

Au cours de l'année 2025, 96% des salariés ont bénéficié d'un entretien individuel.

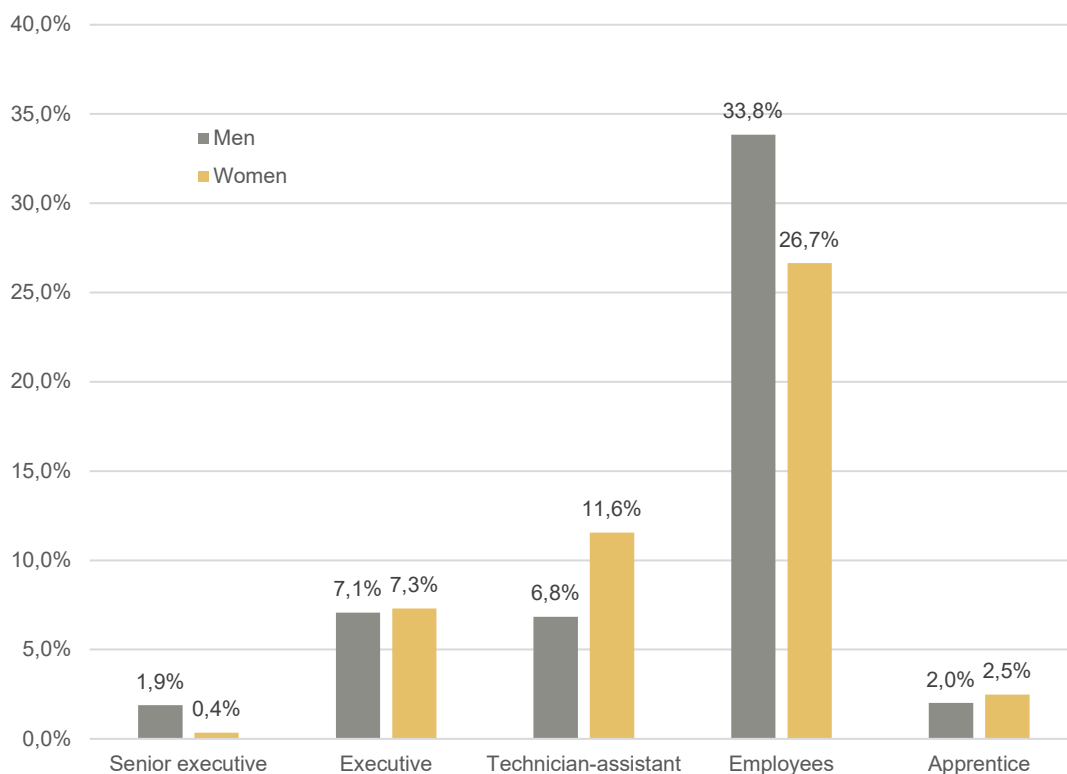
Diversité et égalité des chances

GRI 405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés

Répartition des salariés par catégorie professionnelle (%)



Répartition des salariés par catégorie professionnelle et par sexe (%)



Au niveau de la répartition homme/ femme, la proportion d'hommes est supérieure chez les cadres dirigeants. En revanche, au niveau des techniciens et des assistantes, ce sont les femmes qui sont majoritaires. Sur l'ensemble des salariés, nous avons un ratio homme/femme qui est de 1,05 toutes catégories confondues.

GRI 405-2 : Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes

Pour l'ensemble du Groupe, à poste équivalent le niveau de rémunération est identique.

Lutte contre la discrimination

GRI 406-1 : Cas de discrimination, de harcèlement et mesures correctives prises

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils respectent toutes les lois contre la discrimination ou le harcèlement et qu'ils portent nos principes de conduite au-delà du groupe.

En 2025, aucun cas avéré de discrimination ou de harcèlement n'a été constaté au sein du Groupe. Trente-six signalements ont été reçus via la plateforme d'alerte et ont donné lieu à une enquête. Vingt-six ont été classés sans suite et dix restent en cours d'instruction.

Travail des enfants

GRI 408-1 : Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de cas de travail des enfants

Aucun enfant ne travaille au sein du groupe SOLABIA.

Le code de conduite engage nos fournisseurs à interdire le travail des enfants. Ce point est également intégré dans l'analyse de risque et fait partie des paramètres que nous suivons chez nos fournisseurs. A ce jour, aucun cas de travail d'enfant n'a été identifié.

Travail forcé ou obligatoire

GRI 409-1 : Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire

Le travail forcé n'existe pas au sein du groupe SOLABIA.

Le code de conduite engage nos fournisseurs mais aussi nos distributeurs à interdire le travail forcé et obligatoire. Ce point est pris en compte dans l'évaluation et le suivi de nos fournisseurs. Un programme de Due Diligence de nos distributeurs intègre également ce point.

Nous n'avons déploré aucun cas de travail forcé ou obligatoire à ce jour.

Communautés locales

GRI 413-1 : Activités impliquant la communauté locale

Depuis 2016, Algues et mer qui est située sur l'île d'Ouessant fait partie intégrante du groupe Solabia. Les activités d'Algues et mer se concentrent sur la culture d'algues et l'extraction de molécules actives pour les industries de la cosmétique et de la nutrition. L'ensemble des activités sont réalisées sur l'île par des personnes qui sont recrutées localement ce qui permet de contribuer à l'activité économique locale et au maintien des emplois sur l'île.

GRI 413-2 : Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales

Situé sur un site classé par l'UNESCO, au sein du parc naturel marin d'Iroise, Algues et mer contribue à l'activité économique de l'île. Elle a obtenu l'ensemble des autorisations nécessaires à la culture et la récolte d'algues à partir desquelles elle produit des actifs cosmétiques et nutraceutiques.

[Iles et Mer d'Iroise - Man and the Biosphere Programme \(MAB\)](#)

Nous nous assurons au travers de nos activités d'avoir aucun impact positif sur les populations de l'île puisque l'ensemble des collaborateurs appartiennent à la communauté ouessantine et que l'activité qui s'y déroule contribue à l'activité économique de l'île.

Évaluation sociale des fournisseurs

GRI 414-1 : Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux

L'évaluation des critères sociaux est réalisée de la même façon que les critères environnementaux. Pour plus de détail, se référer au chapitre GRI 308-1/2 p. 40.

Politiques publiques

GRI 415-1 : Contributions politiques

Le groupe SOLABIA ne verse aucune contribution de cette nature.

Santé et sécurité des consommateurs

Le groupe SOLABIA s'engage à développer, à produire et à distribuer des produits qui soient surs pour les consommateurs. Pour cela, nous assurons la traçabilité de nos matières premières, nous travaillons selon les standards de qualité et de sécurité que nous imposent nos secteurs d'activité, notamment à travers la certification des usines.

La sécurité des produits est garantie avant la mise sur le marché par la réalisation d'un certain nombre de tests de tolérance, de stabilité et d'efficacité.

En matière de marketing, l'intégralité des communications promotionnelles respecte les allégations scientifiques et techniques dont la preuve a été apportée lors des étapes de développement.

Depuis plusieurs années maintenant, les tests menés sur nos produits ne sont plus réalisés sur l'animal, nous utilisons systématiquement les méthodes alternatives aussi bien pour les tests d'efficacité que d'innocuité.

Sur le plan de la veille réglementaire, un système permet de suivre les évolutions des réglementations applicables. Cette veille s'effectue au travers des organisations professionnelles auprès desquelles nous sommes membres mais aussi au travers de systèmes automatiques de surveillance.

En ce qui concerne REACH, l'ensemble des démarches a été mené à leur terme et nous avons reçu les numéros d'enregistrement pour chacun des produits concernés.

L'ensemble des fiches de sécurité associées a été mises à jour pour être en conformité avec la réglementation REACH.

GRI 416-1 : Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité

Durant la phase de développement jusqu'à la mise sur le marché, les produits subissent de nombreux tests pour s'assurer de leur qualité et de leur sécurité.

Avant la mise sur le marché, le produit suit un certain nombre de vérifications :

- Vérification de l'innocuité
 - Test d'irritation cutanée in vitro sur épidermes humains reconstruits selon la ligne directrice OCDE 439
 - Test de mutation reverse sur bactéries selon la ligne directrice OCDE 471
 - Test de phototoxicité in vitro 3T3 NRU selon la ligne directrice OCDE 432
 - Test de sensibilisation in vitro selon la ligne directrice OCDE 442D
- Vérification de la qualité
 - Réalisation d'un bulletin d'analyse représentatif de la qualité du produit
 - Vérification de la stabilité
 - Vérification de l'efficacité

GRI 416-2 : Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé

Aucun incident n'a été relevé en 2025.

Commercialisation et étiquetage

GRI 417-1 : Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage

En matière de sécurité des produits et de leurs composants, le groupe SOLABIA met à disposition des fiches de sécurité au minimum en français et en anglais aux transporteurs ainsi qu'à ses clients.

Le service réglementaire assure une veille sur l'ensemble de nos produits, à la fois sur l'étiquetage et sur les restrictions commerciales qui pourraient affecter nos produits. Les produits que nous commercialisons sont conformes aux réglementations des pays dans lesquels nous les vendons. Cette conformité est assurée par une veille réglementaire régulière mais aussi grâce aux retours que nous pouvons avoir de la part de nos distributeurs ou de nos clients.

GRI 417-2 : Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage

Aucun incident n'a été recensé en 2025.

GRI 417-3 : Cas de non-conformité concernant la communication marketing

Aucun incident n'a été recensé en 2025.

Confidentialité des données des clients

GRI 418-1 : Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients

Aucune plainte n'a été enregistrée pour atteinte à la vie privée ou perte de données clients.

En 2025, un audit de cybersécurité a été réalisé au sein du groupe par Bit Sight. Plusieurs paramètres ont été évalués, tels que les incidents de ransomware, les violations de données, la notation de sécurité et la performance en cybersécurité. (Note globale : 720/900)

Conformité socio-économique

GRI 419-1 : Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques

Aucune amende n'a été versée par le Groupe en 2025 pour le non-respect des législations et réglementations.

ANNEXE : RÉFÉRENTIEL DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET PREUVES DE CONFORMITÉ

Cette annexe répertorie les documents de référence, procédures et audits utilisés pour valider les indicateurs de performance présentés dans le rapport RSE.

1. ENVIRONNEMENT : Efficacité Énergétique et Risques Industriels

Réf. Document	Titre du Document	Lien du document	Page du rapport RSE	Indicateur
Audit UCIB 2026	Rapport d'audit énergétique UCIB (Anet)		P.27-30	GRI 302-1 / 302-4 (Énergie – consommation et réduction)
SOL_AUD_001_RAP_004	Audit énergétique Solabia Biokar Allonne		P.27-30	GRI 302-1 / 302-3 (Consommation et intensité énergétique)
SOL_AUD_002_RAP_006	Audit énergétique Solabia Beauvais		P.27-30	GRI 302-1 / 302-3 (Consommation et intensité énergétique)
UCI_ING_001_ACC_005	Étude de faisabilité : Isolation Bât. 4 & Photovoltaïque		P. 37-30	GRI 302-4 / 305-5 (Réduction énergie & émissions)
Offre Pro-Sun V1	Projet Ombrières et Toitures Photovoltaïques		P.30	GRI 302-4 / 305-5 (Réduction énergie & émissions)
U-DG-013 (éd. 11)	Procédure de Gestion des Déchets	UDG013 éd11 Gestion des déchets 08 04 25.docx	P. 39-40	GRI 306-2 (Déchets)
M-MA-006 (éd. 11)	Maintenance Tours Aéro-Réfrigérantes (TAR)	MMA006 éd11 TAR Fonction.-Suivi-Maintenance 23 02 22.docx	P. 31	GRI 303-2 (Eaux)

2. SOCIAL & DROITS HUMAINS

Réf. Document	Titre du Document	Lien du document	Page du rapport RSE	Indicateur
U-DG-025 (éd. 07)	Gestion de la sécurité sur le site & Accidents		p. 44	GRI 403-9 (Accidents du travail)
U-DG-028 (éd. 05)	Hygiène et Santé du personnel	U-DG-028 éd4 Hygiène et santé du personnel 07 04 25.docx	p. 43	GRI 403-1 (Santé et sécurité au travail)
Rapport Apave 2025	Mesures acoustiques et émergence sonore		p. 47	GRI 413-2 (Impacts sur les communautés locales)

3. GOUVERNANCE – Éthique & conformité

Réf. Document	Titre du Document	Lien du document	Page du rapport RSE	Indicateur
Charte informatique	Charte informatique & usage des systèmes d'information			GRI 418-1 (Protection des données)
MAQ (éd. 26)	Manuel Qualité Sécurité Environnement	MAQ éd26 2024_24 12 24.docx	p. 13	GRI 102-16 (Valeurs)
PRG-0050 (éd. 15)	Procédure Groupe : Rappel de lot		p. 48	GRI 416-2 (Sécurité des produits)
M-MA-002 (éd. 12)	Maintenance préventive des équipements	MMA002 éd12 Maintenance préventive_16 10 19.docx	p. 29	GRI 103 (Approche managériale)

4. ACHATS RESPONSABLES

Réf. Document	Titre du Document	Lien du document	Page du rapport RSE	Indicateur
PRG-0089	Agrément des fournisseurs et des fournitures selon leur criticité		P. 7-8	GRI 102-9 / GRI 204-1 (Chaîne d'approvisionnement et pratiques d'achats responsables)
	Code de conduite fournisseurs		P. 13	GRI 308-1 / GRI 102-16 (Engagement éthique des fournisseurs & code de conduite)
PRG-0073	Évaluation RSE des fournisseurs		P. 40	GRI 308-1 / GRI 414-1 (Évaluation environnementale et sociale des fournisseurs)